

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES



CUEILLIR ET GLANER
LA FORET
NORMANDE

OUVILLE LA BIEN
TOURNEE AU TEMPS
DE NAPOLEON

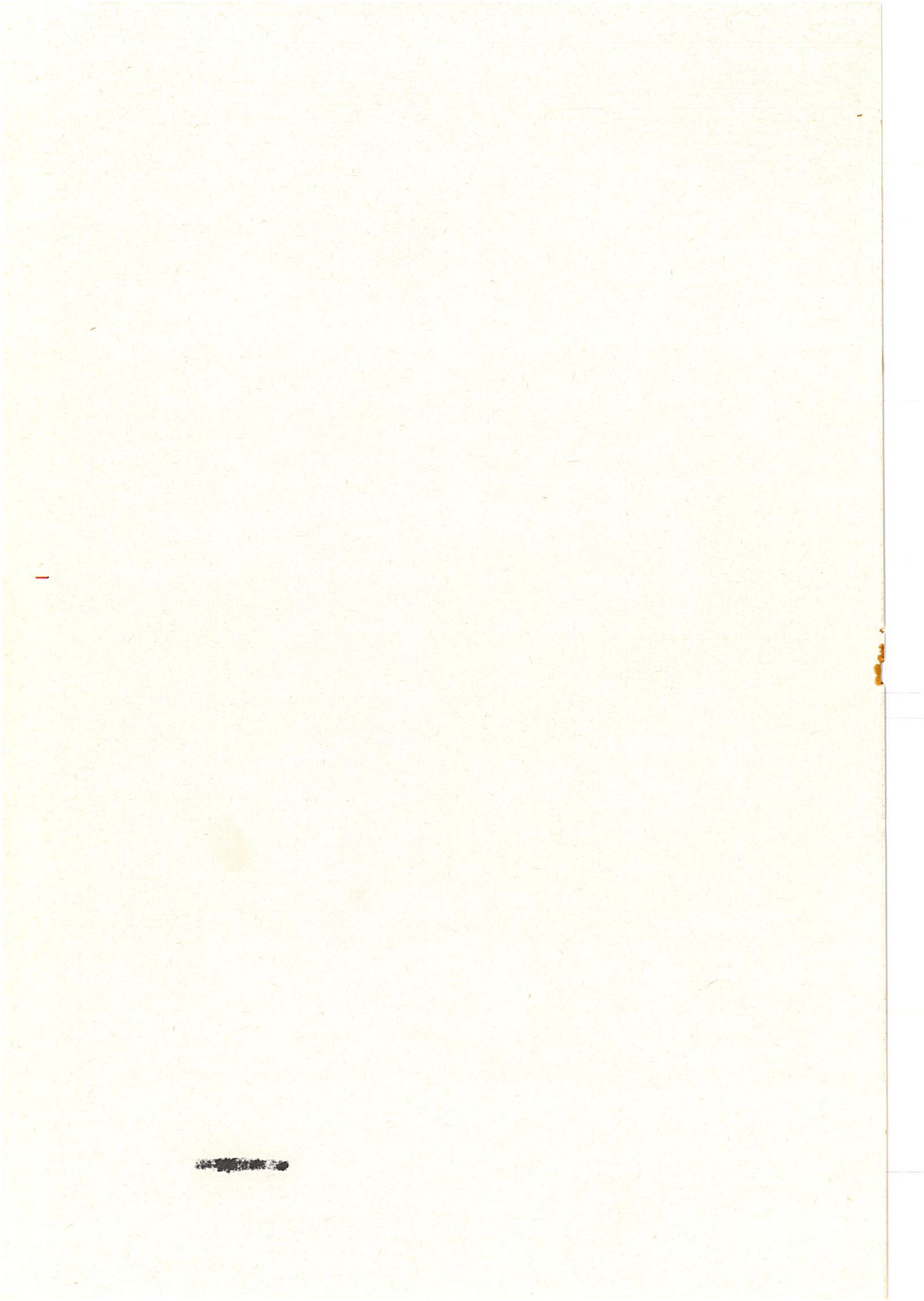
PRENOMS FEMININS
EN NORMANDIE

- EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU CANTON
DE ST PIERRE SUR DIVES
- RECETTES DE MEDECINE POPULAIRE
AU XVIII^e s.
- REPERTOIRE DES ARTICLES PARUS
(1983-89)

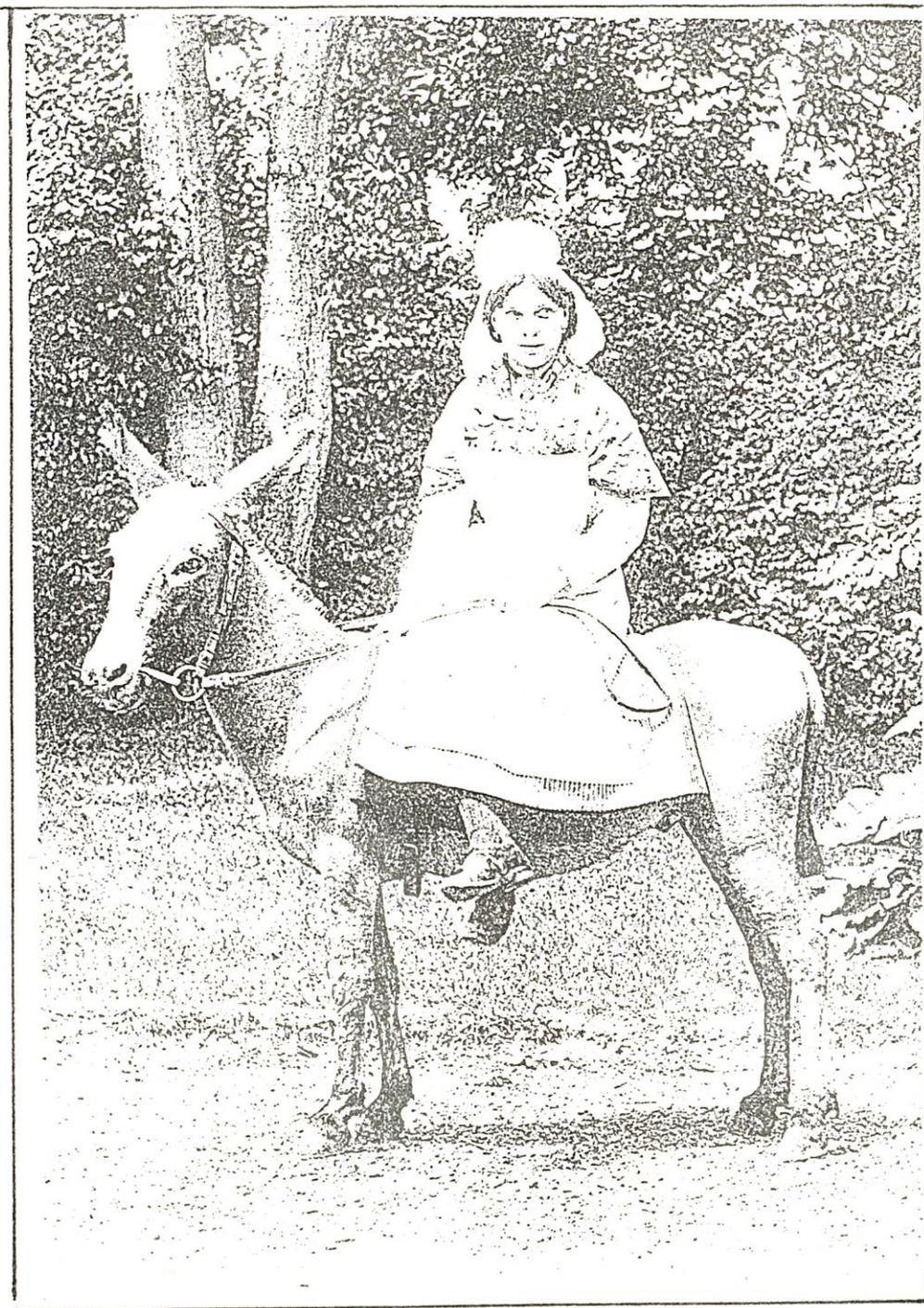
N°29 - 25 F.

1 8 MARS 1990

Bulletin trimestriel publié par le foyer rural du Billot,
L'OUDON-NOTRE-DAME-DE-FRESNAY, 14170 ST-PIERRE-SUR-DIVES.



HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT PIERRE SUR DIVES



HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR:

FOYER RURAL LE BILLOT
NOTRE-DAME DE FRESNAY
14170 L'OUDON

Imprimerie spéciale:FOYER RURAL LE BILLOT
N° de publication :ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires:.....500

RESPONSABLES DE PUBLICATION:

GERANT: Jacky MANEUVRIER

MEMBRES: Almir BELLIER - Ginette BELLIER - Dominique BORDEAUX - Yvon BOUILLE - Eric BOURGAULT
- Paulette BRICON - Thierry BRICON - Henri CALLEVAERT - Marie-France CHANU - Yvette DENIS -
Pierre GIRARD - Jean GODET - Chantal GUILLIN - Gérard GUILLIN -, Marie-Thérèse HUGOT - Pierre
LANGUE -Danie MANEUVRIER - Christophe MANEUVRIER -, Michel NIGAULT - Odile PLEKAN - Henri
PAUMIER - Solange PAUMIER - François WEBRE ,

ABONNEMENT :

Abonnement ordinaire (.4 numéros) : 60 F
Membre Bienfaiteur : 100 F

(L'abonnement "Membre Bienfaiteur" comprend l'abonnement et l'adhésion à l'Association.)

Pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter au montant de l'abonnement, la somme de 40 F, pour frais d'envoi.

SOMMAIRE

A NOS LECTEURS		p. 4
PROGRAMME D'ACTIVITES		
MEMBRES BIENFAITEURS (suite)		

A PROPOS DU RECENSEMENT: EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU CANTON DE ST PIERRE/DIVES	F. HAVIN	p. 5 - 7
--	----------	----------

CUEILLIR ET GLANER LA FORET NORMANDE	M. VIVIER	p. 9 - 25
--------------------------------------	-----------	-----------

OUVILLE LA BIEN TOURNEE AU TEMPS DE NAPOLEON 1800-1815	M. NOBILET	p. 26 - 45
---	------------	------------

PRENOMS FEMININS EN NORMANDIE	D. FOURNIER	p. 46 - 60
-------------------------------	-------------	------------

QUELQUES RECETTES DE MEDECINE POPULAIRE AU XVIII ^{ème} SIECLE	J. MANEUVRIER	p. 61 - 64
---	---------------	------------

REPertoire DES ARTICLES PARUS DEPUIS 1983 NUMEROS DISPONIBLES		p. 65 - 70
--	--	------------

5 merciers - 3 maçons - 6 maréchaux - 4 médecins - 10 menuisiers - 5 modistes - 3 messagers - 2 mégissiers - 1 pâtissier - 4 pharmaciens - 1 fabricant de parapluies - 7 perruquiers - 5 poulaillers - 9 passementiers - 2 quincaillers - 56 rentiers - 10 marchands de sabots - 2 serruriers - 2 selliers - 3 sages-femmes - 7 fabricants de toile - 20 tanneurs - 1 tourneur - 2 teinturiers - 6 tailleurs - 3 tonneliers - 1 vétérinaire - 4 vitriers-peintres - 2 marchands de vin.

REPARTITION DE LA POPULATION EN 1895

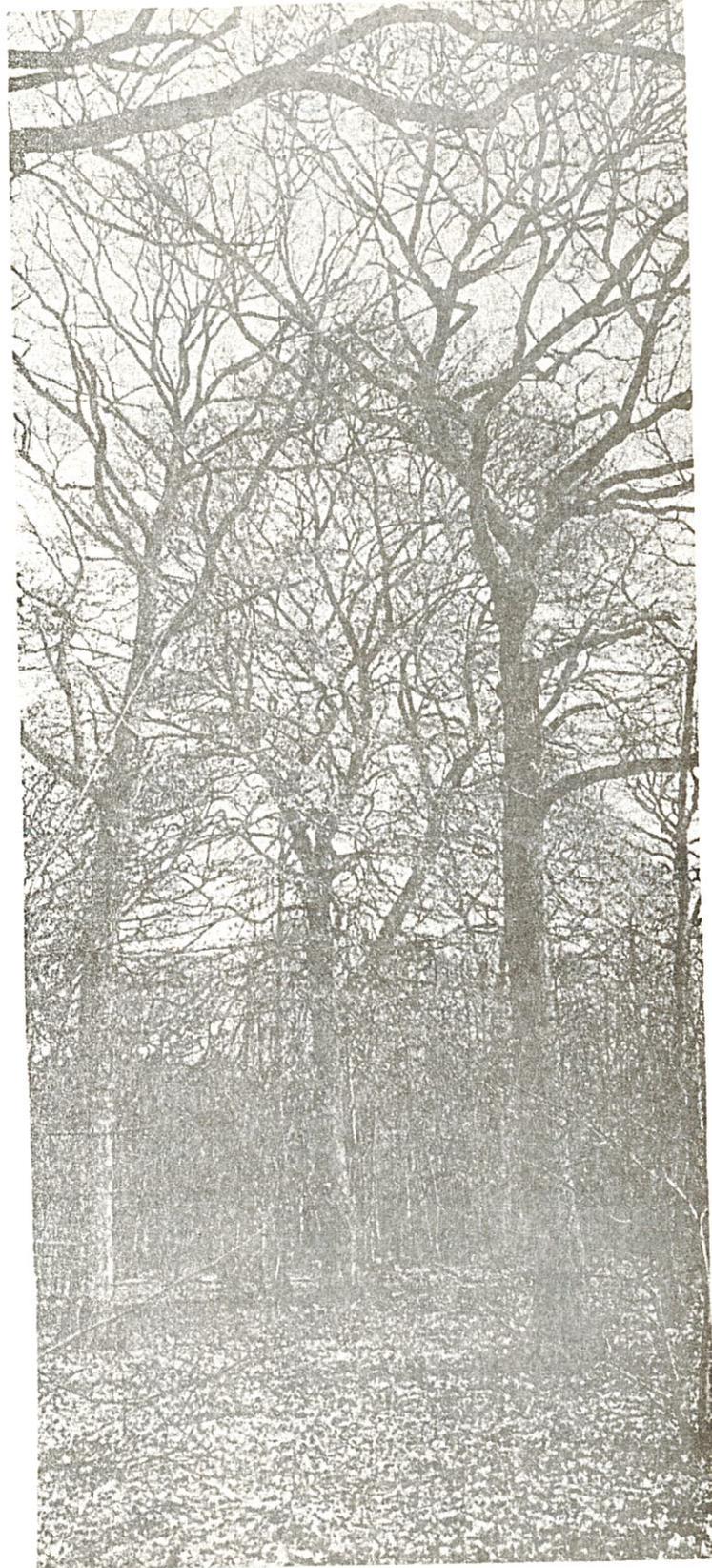
1 afficheur - 1 agent d'affaires - 2 agents de police - 1 agent voyer - 1 agent réceptionnaire (au chemin de fer) - 1 arquebusier - 7 aubergistes - 2 banquiers - 1 bibliothécaire (à la gare) - 4 bijoutiers - 11 blanchisseuses - 10 bouchers - 8 boulangers - 4 bourrelliers - 1 bureau de placement - 20 cafetiers - 2 cantonniers - 2 camionneurs - 2 carrossiers - 2 casseurs de bois - 1 chapelier - 3 charcutiers - 5 charpentiers - 3 charrons - 3 marchands de chaussures - 3 chefs cantonniers - 1 chef de gare - 6 chiffonniers - 5 clercs et comptables - 2 receveurs des contributions directes - 1 cordier - 6 cordonniers - 1 coutelier - 40 couturières (établies et travaillant à la journée) - 5 couvreurs - 18 cultivateurs - 2 curés - 1 vicaire - 2 débitants de tabac - 5 débitants - 1 distillateur - 167 domestiques - 1 ébéniste - 14 employés du chemin de fer - 3 marchands d'engrais - 5 entrepreneurs - 1 entrepositaire - 18 épiciers - 1 étameur - 7 facteurs des postes - 2 faïenciers - 3 ferblantiers - 1 filateur - 2 fossaoyeurs - 1 garde champêtre - 5 gardes malades - 1 gardien des halles - 1 gérant de l'usine à gaz - 3 grainetiers - 1 greffier - 5 gendarmes - 9 hôtels - 2 huissiers - 1 imprimeur - 3 instituteurs et adjoints - 7 institutrices et adjointes - 15 jardiniers - 142 journaliers - 3 libraires - 6 merciers - 5 maréchaux - 3 médecins - 8 menuisiers - 2 messagers - 1 meunier - 4 modistes - 2 négociants - 1 notaire - 3 marchands de nouveautés - 196 ouvriers - 2 fabricants de parapluies - 3 pâtissiers - 5 peintres - 2 pensionnats - 3 percepteurs - 4 perruquiers - 3 pharmaciens - 1 piqueur de la voie - 4 plâtriers - 1 professeur de musique - 18 propriétaires - 3 quincaillers - 1 ratier - 1 receveuse des postes - 1 receveur de l'enregistrement - 1 receveur municipal - 4 regrattiers - 90 rentiers - 1 fabricant de sabots - 2 sacristains - 1 sage-femme - 4 saleurs de beurre - 1 secrétaire de mairie - 3 serruriers - 4 tailleurs de pierre - 2 tapissiers - 1 taupier - 10 tanneurs - 2 marchands de toiles - 2 tonneliers - 1 tourneur - 1 teinturier - 1 marchand de vaches - 1 vétérinaire .

Le tableau ci-après permet de connaître l'évolution de la population du canton depuis le recensement de 1827...jusqu'à celui de 1982. Précisons qu'Abbeville a été rattaché à Vaudeloges en 1832, La Gravelle à Montviette en 1832, Réveillon à Vaudeloges en 1832 et Le Tilleul à Saint Georges en Auge en 1831

François HAVIN

POPULATION DU CANTON 1827-1982

	1827	1846	1863	1912	1968	1982
ST PIERRE/DIVES	1725	1778	1950	2376	3515	4514
ABBEVILLE	137					
ANNEVILLE	242	266	274	225	214	144
BERVILLE	241	177	168	148	146	325
BOISSEY	487	428	393	400	282	216
BRETTEVILLE	193	187	151	246	306	288
CAREL	110					
DONVILLE	272	269				
ECOTS	341	237	201	203	108	71
GARNETOT	225	164	113	85	92	69
ST GEORGES	265	284	261	185	168	102
GRANDMESNIL	283	260	225	175	128	96
LA GRAVELLE	181					
HIEVILLE	308	237	215	264	218	265
LIEURY	263	205	215	152	168	232
STE MTE DE VIETTE	896	715	612	608	355	272
ST MARTIN	410	322	271	258	205	127
MITTOIS	211	208	202	171	169	175
MONTPINCON	347	308	340	249	183	134
MONTVIETTE	354	502	405	313	219	170
N. D DE FRESNAY	337	290	247	204	189	119
OUVILLE	307	282	296	234	284	209
REVEILLON	172					
THIEVILLE	194	207	233	302	263	259
LE TILLEUL	65					
TOTES	195	168	161	174	135	132
VAUDELOGES	229	398	348	292	274	146
VIEUX PONT	495	510	421	395	345	210
TOTAL DU CANTON	9485	8402	7702	7660	7914	8275



■ Taillis sous futaie de hêtres.

CUEILLIR ET GLANER LA FORET NORMANDE

G. ROUPNEL, retraçant "l'histoire des campagnes françaises", qualifie la forêt d'indispensable prolongement du champ cultivé. Ressource d'aliments, de matériaux d'énergie, elle marque l'homme des sociétés anciennes d'une empreinte indélébile et lègue à celui des temps historiques d'indestructibles habitudes (1932). Cueillir et glaner résiste aux siècles et la volonté technicienne de l'époque contemporaine ne réussit pas à évacuer ces pratiques. Elles évoluent. La cueillette reste malgré tout, comme le dit P. DEFFONTAINES (1939) cette inclination atavique qui attire les hommes vers les récoltes obtenues par simples trouvailles, ils y satisfont un très vieil instinct de libre ramasseur de tous les biens de la nature. Observation d'une rare pertinence, explicative de bien des conflits anciens, et d'attitude contemporaine vis-à-vis des milieux naturels.

La cueillette désigne l'acte de détacher pour rassembler, comme le suggère son étymologie : COLLIGERE et le participe passé COLLECTA. Le mot reste un acte sans signification précise tant que l'objet cueilli ne vient pas caractériser la pratique : l'un et l'autre contribuent à se définir (COUJARD, 1980). Elle constitue une appropriation considérée légitime, un mode usuel d'obtenir une ressource végétale alimentaire ou non et s'insère alors parmi une multitude d'usages collectifs ou individuels (affouage, glandage...), variantes de la cueillette originelle (COUJARD, 1980). Les glanes forestières représentent des pratiques voisines, encore qu'ici il s'agisse de ramasser des sous-produits d'une récolte (les branches, le houpier après abattage). La réglementation en fait plus encore que de la cueillette le droit des pauvres (LAROUSSE Agricole, 1922), et tout au long du XIX^e siècle, le ramassage du bois mort sera synonyme de pauvreté comme en témoigne une abondante imagerie où des vieilles femmes portent des fagots dans des paysages glacés, à défaut d'être toujours artistiques, les représentations diverses et variées reflètent l'importance sociale du phénomène.

Les particularités de la cueillette en Normandie :

Que ramassait-on dans les forêts normandes et pour quels usages ? Que reste-t-il des anciennes pratiques ? Les circonstances actuelles en génèrent-elles de nouvelles ?

L'observation montre des similitudes entre régions, mais aussi des différences caractéristiques quant aux espèces végétales cueillies et aux produits utilisés, reflets en quelque sorte d'une culture régionale caractérisée par des "indicateurs biologiques". L'usage du Tamier (*Tamus communis* L.) en est un exemple parmi d'autres : plante vivace grimpante aux feuilles en forme de coeur, les fleurs verdâtres donnent des baies rouges.

Elle appartient à la famille des DIOSCOREACEES et abonde à la lisière des bois et dans toutes les haies des bocages normands. La pharmacopée populaire connaît ses propriétés rubéfiantes, son efficacité contre les contusions lui vaut le nom d'"herbe aux femmes battues" ; par contre, elle n'est jamais mangée ayant la réputation, à juste titre, d'être toxique. Alors que dans le Tarn (Carmaux, Albi) ses jeunes pousses (partie non toxique de la plante) donnent lieu à cueillette et commerce actif visant à répondre à la demande des amateurs consommant les pousses façon asperges (AUBIN, 1982).

La cueillette normande, comparée à celle d'autres régions telles l'Est français, la Margeride ou d'autres pays (nordiques) comme la Finlande, apparaît de nature différente. Ici, elle n'a pas la même intensité, la commercialisation de ses produits n'est pas aussi clairement affichée qu'en Lozère, par exemple, où les myrtilles, champignons, lichens et autres produits de cueillette connaissent des transactions très actives dans le cadre de circuits commerciaux reconnus (LARRERE et de LASOUDIERE, 1985). En Normandie, le phénomène semble plus discret quoique des exemples de commercialisation organisée s'observent ici et là.

La nature des produits cueillis et glanés varie avec le temps, reflet des circonstances. La forêt devient alors un remarquable instrument de lecture des contradictions, des évolutions, des enjeux de la société (BERGERIE, 1988).

Quelques grands thèmes caractérisent les relations forêts et société normande : les troupeaux dans la forêt, le ramassage du bois mort, les menues ressources collectées par tout un chacun, la vie dans la forêt où interviennent de nombreux acteurs : sabotiers, charbonniers, bûcherons, concernés par les glanes et les cueillettes, mais dont l'activité et le statut seraient ici hors de notre propos. Cette note n'a pas pour ambition d'épuiser le sujet, mais plus simplement d'évoquer les principaux produits cueillis et glanés tout en soulignant la place de la forêt dans l'"invention du quotidien" suivant l'expression de M. de CERTEAU (1980) d'un passé plus ou moins proche ou de l'époque actuelle.

Pâturer la forêt

Les productions céréalières et vivrières occupent la quasi totalité du territoire agricole jusqu'au XVIII^e siècle, époque où apparaissent les plantes fourragères. Auparavant, le bétail pâturait les jachères et terrains vagues ; la forêt avec les herbes des sous-bois, les feuilles, glands, châtaignes et fânes, représentait une ressource fourragère essentielle. Le lait et la viande, en fait, proviennent de la forêt tout comme la "fertilité du système agraire" transféré vers le champ cultivé par le fumier des animaux (FRUHOF, 1980). Les termes de pâturage, herbage, avrilage, bourgeon, souvent considérés comme synonymes, désignent en Normandie cette cueillette indirecte où interviennent bovins, porcs, moutons et chevaux. Par contre, la redoutable voracité des chèvres en fait "un animal malfaisant dont l'haleine est toxique pour les arbres", on le bannit de la forêt (PLESSE, 1966).

S'organisent alors les relations entre deux classes sociales représentant l'une la ressource - les possesseurs de forêt ; l'autre le besoin - les possesseurs d'animaux. Les modalités de fonctionnement de ce système complexe varieront suivant les lieux et les circonstances.

C'est ainsi qu'au XV^e siècle, le panage est franc dans le Verdier de la Ferté Macé (1) (APPERT, 1900). En clair, les porcs pâturent en forêt sans que les paysans subissent de redevances alors que dans la forêt de Brix (2), les propriétaires d'animaux assurent, en contrepartie du pâturage forestier, le guet au château de Neuilly ; quant aux habitants de St Pierre Eglise - utilisateurs d'un autre secteur de cette même forêt de Brix - lorsqu'ils font pâture plus de 7 porcs, doivent remettre le 8^e pour le Roi (DELISLE, 1913). Un droit coutumier s'instaure ! Il deviendra une référence constante et jusqu'aux cahiers de doléances en 1789 qui seront souvent un vibrant plaidoyer pour le rétablissement des droits communaux.

Le bétail consomme non seulement la végétation herbacée, mais aussi les recrues forestiers et les parties les plus tendres de la végétation ligneuse. Toutefois, la littérature apporte peu de précisions quant aux espèces végétales consommées par les troupeaux pâturant les sous-bois. Les porcs consommaient glands, fânes et châtaignes. Quelles espèces utilisaient les bovins ? Le développement des herbacées demande un minimum de lumière, le pâturage devait donc concerner une forêt claire. Parmi les végétaux du sous-bois, notons la myrtille dont le nom scientifique *Vaccinium myrtillus* (3) viendrait du latin *Vacca* (BONNIER sd - Abbé COSTE, cité par LARRERE, 1985) laisse supposer sa consommation par le bétail, tout comme le mélampyre (*Melampyrum pratense* L.) "herbe noire" (4) de la forêt de Cinglais (5) avec laquelle les possesseurs de petits troupeaux faisaient encore du foin dans les années 1950 (J. LEROY-LADURIE, 1972). La plante avait la réputation de transmettre au beurre une belle couleur jaune (BONNIER sd). Les graminées comme *Melica uniflora* Retzius, *Deschampsia coespitosa* L. ainsi que quelques autres représentaient aussi une part non négligeable de la ressource. Tout ceci n'évite pas le broutage ou la dégradation par écrasement des espèces forestières. Les ordonnances de Colbert (1669) amorcent la séparation de l'agriculture et de la forêt. 1790-1827, les forêts sont soumises au régime juridique général des biens fonciers, tout ce qui se trouve sur la parcelle appartient au propriétaire : arbres, herbes, champignons. Les forestiers tentent de se libérer des droits d'usage. 1827, le code forestier clarifie la situation mais tout le XIX^e sera nécessaire pour affirmer la rupture (LARRERE, 1988).

A considérer les demandes faites à l'administration, démarches, refus et procès concernant les forêts d'Ecouves, Réno-Val Dieu, du Perche (6) - ce ne sont là que des exemples susceptibles d'être multipliés par les témoignages des autres départements bas-normands - échelonnés tout au long de la seconde partie du XIX^e et de la 1^{ère} décennie du XX^e siècle,

(1) Département de l'Orne

(2) Département de la Manche

(3) *Vaccinium myrtillus* L. Le genre myrtille appartient à la famille des Ericacées, elle se développe sur des sols siliceux plutôt acides et demande un éclairage relativement important.

(4) Famille des scrofulariacées, la terminologie locale rejoint la terminologie savante du grec *melos* : noir.

(5) Département du Calvados

(6) Série M 2148, 2158, 2178, 2179, 2180, 2181. Archives de l'Orne.



Photo B. N.

LA « QUÊTE AU BORD DU BOIS ».

Cette miniature du quinzième siècle, extraite du « Livre de Chasse » de Gaston Phébus, évoque une phase de la chasse à courre : la recherche des traces du cerf pour localiser sa retraite avant de lancer la chasse. C'est le travail du valet de limier (qui se pratique de même de nos jours). Le costume comporte une tunique de grosse laine à capuchon et des pantalons (chausses), des bas et des souliers; un cor de chasse est suspendu à la ceinture.

la dissociation agriculture-forêt apparaît douloureuse. Notons, pour la forêt domaniale, les procès-verbaux du fait de ramassages abusifs de bruyère destinée à la litière des troupeaux. En 1853, un arrêté limite un peu plus les usages agricoles de la forêt, et en 1871, malgré la guerre, au mois de juillet, les gardes dressent un procès-verbal à Euphrasie Constant et Marie Philippe habitant la commune de Feings (1), coupables d'avoir arraché de l'herbe dans les cantons interdits. Le maire de Feings prend fait et cause pour les coupables, précisant qu'elles avaient son autorisation. L'attitude du maire n'est ni unique ni particulière aux forêts ornaïses. Les conflits entre les usagers des bois et l'administration rendent les gardes très impopulaires. Les municipalités prendront souvent, comme à Feings, le parti des contrevenants (VIGIER, 1980). En fait, elles supportent mal de voir une administration centrale et technocratique s'ingérer dans des affaires affaiblissant le pouvoir local.

La même année, en septembre 1870 (1), la guerre est aux portes de la région, le conseil municipal d'IRAI demande à "envoyer les bestiaux dans la forêt afin de mettre hors de portée de l'ennemi tout ce qui pourrait le ravitailler". Le souhait a certainement été entendu, ce qui n'empêche pas les gardes de saisir, en 1871, le malheureux sieur Tabouret qui avait "mis ses animaux dans la forêt d'Ecouves proche de Radon afin de les soustraire à l'épidémie de typhus" explique-t-il pour sa défense. La forêt retrouve ici sa fonction protectrice à la fois d'un ennemi caractérisé physiquement et de la maladie, ennemi plus difficile à cerner.

Quinze ans plus tard, l'administration forestière déplore toujours la funeste année 1870, moins pour la guerre perdue que pour les dégâts faits aux arbres par les animaux : "le pâturage en forêt domaniale ne sera pas rétabli quoiqu'il fût toléré en 1870 sous la pression de circonstances incomparables, mais les conséquences ont été si désastreuses qu'il ne faut pas compter sur le Parlement - seule autorité compétente à en décider - pour le rétablir" répond la préfecture au maire de St Gervais du Perron sollicitant une autorisation de pâturage du fait de la sécheresse rigoureuse de l'année 1885 (1).-

Au cours des années suivantes, les autorisations sont données ici et là de récolter à la main et de transporter à dos d'homme litières et herbes. Il s'agit avant tout d'aider les petits possesseurs d'animaux et en aucun cas les gros éleveurs (1).

La pression va diminuer avec l'accélération des migrations rurales. Les paysans sans terre, ceux qui ont le plus besoin de solliciter la forêt pour leur bétail, seront bien souvent les premiers à quitter les campagnes pour la ville (LARRERE, 1988).

Le XX^e siècle voit l'animal cueilleur quitter la forêt normande au fur et à mesure que s'organisent élevage, prairies et cultures fourragères. Malgré tout, dès que le pays connaît une sécheresse d'intensité exceptionnelle - 1976 par exemple - la forêt apparaît comme un recours.

(1) Série M Archives de l'Orne op. cit.

* Ramasser le bois mort : le droit du pauvre :

La coutume, l'administration et le propriétaire autorisent, en règle générale, le ramassage des bois gisant à terre, chablis divers et morts bois désignés par l'usage. Encore que la définition des produits susceptibles d'être ramassés tout comme les qualités du ramasseur, méritent commentaires. La définition du bois gisant est claire, par contre, les morts bois sont des essences ligneuses souvent connues pour leurs fruits et l'usage à des fins de fabrication d'objets variés, de leur bois de peu de valeur par ailleurs (tab. 1).

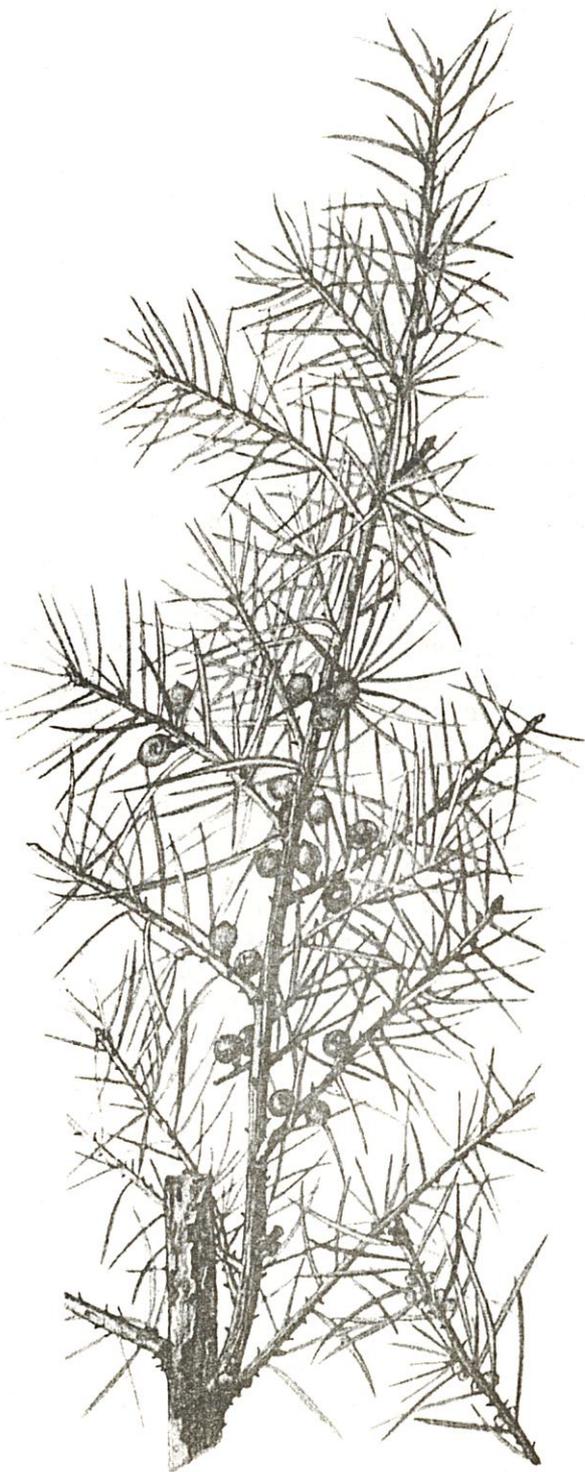
Tab. 1 : Exemples de morts bois et de leurs usages en Normandie

(cité par FOUBERT - 1985)

Nom populaire	Nom scientifique	Famille	Usages les plus fréquents
Epine	<i>Prunus spinosa</i> L.	Rosacées	Fruits, fagots pour le feu.
Ronce	<i>Rubus fruticosus</i> L.	Rosacées	Fruits - Médicinales
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill	Rhamnacées	Vanneries.
Genevrier	<i>Juniperus communis</i> L.	Cupressacées	"fumaison" - Nettoyage des tonneaux à cidre.
Houx	<i>Ilex Aquifolium</i> L.	Aquifoliacées	Objets - Médicinales - Ornemental - Fourrage.
Fusain	<i>Evonymus Europaeus</i> L.	Celastracées	Vanneries (?)
Sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Caprifoliacées	Alimentaire, médicinale, jeux (canne pétoire...)

Genévrier

JUNIPERUS COMMUNIS L.



*à doses élevées, les fruits peuvent irriter l'appareil urinaire, interdit aux femmes enceintes.

Synonymes :

Genièvre, Genibre, Petron, Pétrot.

Famille :

Cupressacées.

Description :

Arbuste de 0,50 à 6 m. de haut - tronc à écorce rugueuse, grise ; branches en faisceaux dressés, jeunes rameaux à section triangulaire - feuilles vert glauque et blanches, en aiguilles pointues, insérées par 3.

Fleurs jaunâtres, dioïques, peu visibles, groupées en petits chatons à l'aisselle des feuilles.

Baie verte puis bleu-noir, pruneuse, portant au sommet une fente étoilée, à 3 graines triangulaires. Odeur résineuse, aromatique, forte. Saveur âcre-douce.

Etymologie :

La saveur de ses baies a fourni à l'arbre son nom à partir du mot celtique : Junepirus signifiant « âcre ».

Epoque de floraison :

Avril - Mai.

Habitat :

Europe, terrains ensoleillés ; jusqu'à 2.500 m.

Parties utilisées :

Rameaux feuillés, fruits - séchage en couche mince dans un endroit aéré, remuer souvent, conservation délicate.

Constituants :

Huile essentielle, résine, glucides, acides organiques.

Propriétés :

Apéritif, carminatif, dépuratif, diurétique, emménagogue, rubéfiant.

Emploi :

Appétit, désinfection, plaie, haleine, bronchite, règles, œdème, rhumatisme.

De nos jours, les baies sont employées pour leurs qualités alimentaires : Le jambon fumé aux baies de genièvre est sans égal ; elles parfument les choucroutes ; elles constituent l'élément de base du gin anglo-saxon.

Le bois, compact et durable sert à faire des échelas, des manches d'outils, des crayons... éventuellement du bois de chauffage.

C'est aussi une plante ornementale utilisée pour faire des haies ou des brise-vent.

Malgré une volonté réaffirmée de maintenir le droit de ramasser du bois, en particulier pour les indigents, l'administration forestière poursuit son objectif de modernisation qui, petit à petit, passe de la cueillette généralisée à la sylviculture. Pour aboutir, il faut à tout prix réduire puis éliminer les usages variés auxquels la forêt reste soumise. C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 1804-1805, les bûcherons de la forêt d'Andaine se mettent en grève. Ils veulent, en dépit des textes réglementaires interdisant toute rémunération en espèces, le maintien de la tolérance coutumière qui leur laissait à disposition les bourrées provenant des arbres abattus pour le compte des forges de Varenne, Holoup, Bagnoles (de BOUARD et BERTAUX, 1978).

Une bonne gestion, d'un point de vue administratif, ne se fait pas avec des travailleurs indépendants mais bien avec des ouvriers organisés de manière efficace et moderne. La réduction des droits d'usage communautaire entraîne des troubles plus ou moins vigoureux dans toutes les régions forestières. Ils n'auront pas, en Normandie, la dimension de la Guerre des Demoiselles que connurent, en 1829 et 1840, les montagnes du Castillonnais et du St Gironnais (1) (VIGIER, 1980), ce n'est pas pour autant qu'il n'y eu pas de contestations.

Les municipalités forestières de l'Orne (2) réclameront régulièrement à l'image de celle de Neuilly le Bisson en 1864, le rétablissement de l'autorisation de ramasser le bois mort, épines et bruyères pour les nécessiteux alors que les personnes aisées avaient la bonne part (!). 1880, les ouvriers pauvres d'Alençon adressent une supplique au Préfet de l'Orne afin d'être autorisés à ramasser du bois mort en forêt d'Ecouves et de le transporter avec une petite charrette. Le ramassage est toléré "quoiqu'Alençon ne soit pas exactement limitrophe de la forêt", mais le transport en charrette reçoit un refus catégorique : le ramassage doit être manuel et le transport à dos d'homme. Il y a "des abus constatés et ce sont les personnes aisées qui ramassent, transportent et revendent le bois en ville jusqu'à 10 F - 12 F la charrette". 1889, cette fois la réclamation vise à rétablir l'ancienne (toujours la coutume) tolérance d'utiliser faux et faucilles pour récolter bois et litières "les accidents sont fréquents, dûs à la morsure des vipères et à l'impossibilité de se défendre". L'administration répond non et précise même que les ramassages de bois et litières sont préjudiciables aux sols forestiers. S'il était autorisé de récolter en 1873 20 fagots, il faut maintenant se satisfaire de 15. Le Préfet justifie cette position en rappelant qu'à 3,50 F le fagot, la somme gagnée est notablement supérieure à celle d'une journée de travail ordinaire.

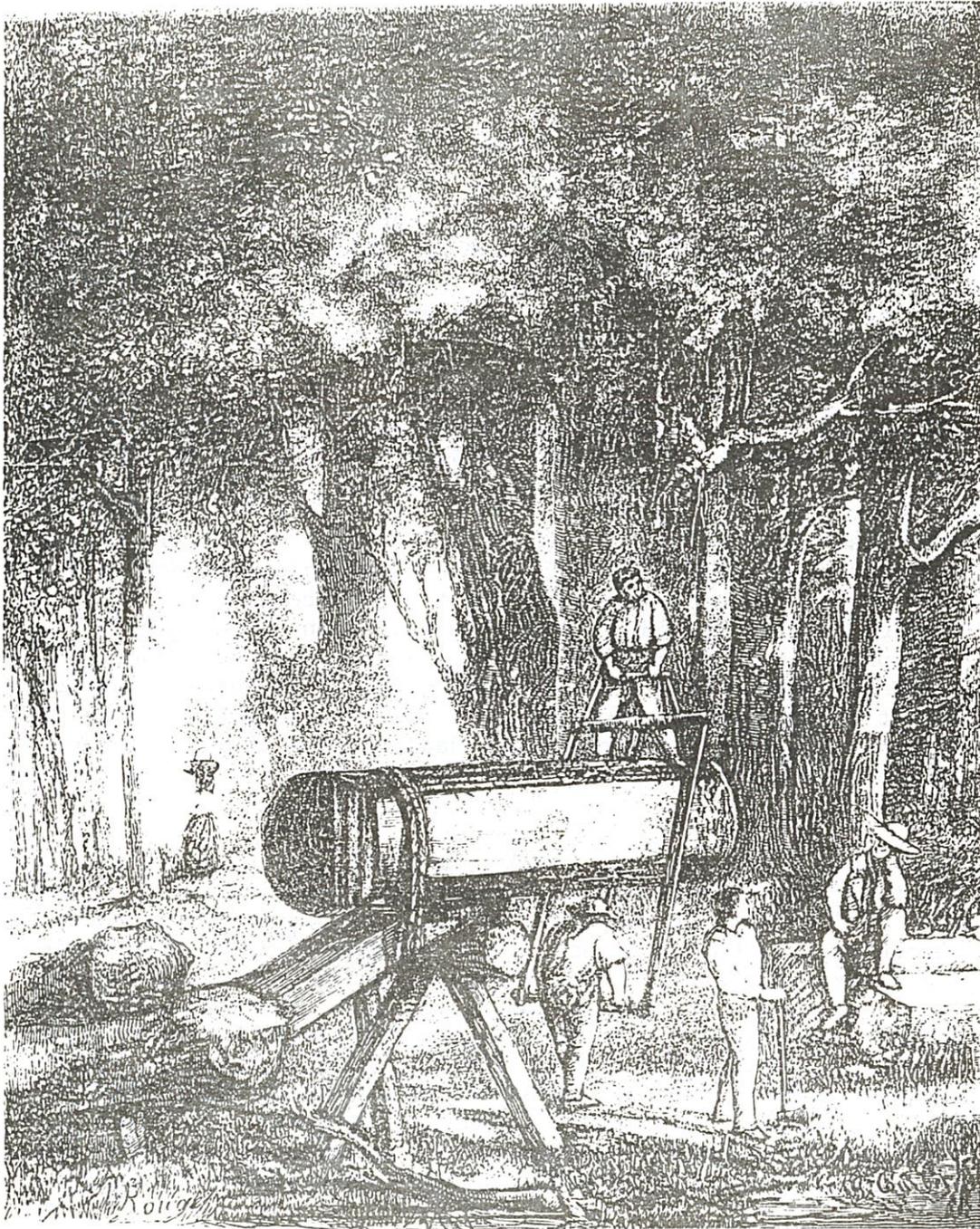
Actuellement (1988), le ramassage de bois gisant en forêt domaniale est soumis à autorisation et droit (3). L'usage des outils reste évidemment défendu, tout comme d'aller sur les lieux en voiture, les fagots doivent être transportés à dos d'homme jusqu'aux véhicules. La loi s'est imposée alors que la pratique disparaissait de beaucoup de forêts après la période 1939-45, mais ici et là (dont la forêt de Bellême), elle conserve quelques amateurs.

(1) Ariège

(2) Série M, archives de l'Orne op. cit.

(3) Enquête 1987/88 : 75 à 80 F.

LES SCIEURS DE LONG.



N'y a rien d'aussi-z-aimable,
Lan fäi lan cru,
Lan fäi larira!
N'y a rien d'aussi-z-aimable

Qu'un beau scieur de long, (bis.)
Lan fäi lan cru,
Lan fäi larira!
Qu'un beau scieur de long.

* La forêt, ressource au quotidien :

Lieu de cueillette de baies, fruits et végétaux divers, le rôle de ressource alimentaire de la forêt a été maintes fois souligné. Sous le règne de Louis XIV, n'a-t-on pas fait du pain de fougère dans le diocèse d'Angers et en Suède, lors de la terrible famine de 1869, du pain avec l'écorce des pins (DEFFONTAINES, 1939).

Ressource multiple, ne parle-t-on pas dans les Pyrénées d'arbre à huile, d'arbre à graisse tirée des faînes du hêtre (DEFFONTAINES, 1939), usage connu de la Normandie des famines et l'Abbé BARETTE, dans son histoire du Canton de Balleroy, rappelle qu'au cours de l'automne 1795, la 10ème partie de la population fut arrachée à ses paisibles travaux pour cueillir les faînes de la forêt de Cerisy. "L'huile qui en fut extraite remplaça celle d'olive dans ces temps malheureux où notre pays était en proie à la disette (cité par S. LAFORET, 1988).

Il faut mentionner les fruits (noisettes, châtaignes, merises, myrtilles, etc...) et les champignons ramassés pour être consommés en famille et parfois vendus. Notons également la cueillette de plantes médicinales, la fougère mâle (*Dryopteris filix mas* L.) récoltée un peu partout comme vermifuge (S. LAFORET, 1988), ou celle de la magnifique Osmonde royale (*Osmunda regalis* L.) réputée en Bretagne guérir le "gros ventre des jeunes enfants" (ROMIEUX, 1937) et en Normandie recherchée (et menacée) à l'heure actuelle par les amateurs et les marchands de plantes rares. La fougère aigle (*Pteridium aquilinum* (L.) KHUN) à la limite du médicinal et du pratique, fut longtemps utilisée pour confectionner des matelas aux enfants énurétiques (J. BRABANT, 1988). D'autres espèces médicinales furent et sont encore récoltées, comme la Digitale (*Digitalis purpurea* L.) dont l'usage n'est pas sans danger mais la pharmacopée populaire s'approvisionne moins en forêt que dans les bocages ou les jardins.

La forêt n'a pas seulement joué le rôle de réservoir alimentaire de complément, tout un petit peuple a vécu d'activités diverses basées, pour une bonne part, sur la vente de végétaux cueillis, plus ou moins transformés, *Molinia caerulea* (L.) Moench en est un bon exemple : la Molinie nommée Guinche dans le Bocage Normand (LECOEUR, 1883), graminée très résistante et peu putrescible, servait à la fabrication de matelas, de liens, claies, filtres et vanneries diverses, ou encore le Houx utilisé à la fabrication de petites fascines destinées à ramoner les cheminées et dont le parlé normand conserve le souvenir avec le verbe HOUSSER : ramoner (EDELESTAND et DUMERIL, 1849). La Mousse (il faudrait dire les Mousses), récoltée en plaques et vendue aux jardiniers fleuristes pour conserver la fraîcheur des fleurs coupées, préparer des compositions florales diverses et des couronnes mortuaires.

La fabrication des balais de bouleau représentait une activité d'une certaine importance largement pratiquée, entre-autres, dans le Cotentin. Il s'agissait d'une cueillette fort ancienne qu'aucune concession de droit en bonne et due forme ne consacrait et les conflits avec les propriétaires furent nombreux, les "cueilleuses de bouleau" étaient souvent prises et condamnées sans que pour autant la peine soit considérée comme infamante, d'ailleurs à peine sorties de la prison de Coutances, elles récidivaient (BLANCHELANDE, 1964 ; de BOUARD et BERTAUX, 1978). Un petit artisan du Pays d'Auge (Firfol) fabriquait encore, en 1979, 4200 balais à l'année, il vient de cesser son activité (1987*).

* Enquête Lisieux 1987 - Ouest-France du 05/03/1980.

Subsistent également quelques vanniers, c'est ainsi qu'à Tourouvre (61), la Bourdaine (*Frangula alnus* mill) est encore travaillée quoique l'artisan constate que l'entretien rigoureux de la forêt tend à faire disparaître sa matière première (1) ou tout au moins à la rendre impropre à la fabrication de paniers.

A côté de ces petits métiers, existaient des corporations telles les Falourdiers du Perche, producteurs de fagots vendus aux villageois et citadins, produits transportés par des Hourlous - au moins dans les forêts ornaises - hommes des bois conducteurs de petits chevaux, leur allure et une réputation de magiciens les faisaient redouter des populations voisines des forêts. Curieusement, la même activité existait dans les forêts béri-chonnes et les convoyeurs désignés par un terme assez voisin : HORLOPES (PENNETIER, 1980).

Quant aux COTIERS ou BRIOLEURS de la forêt de St Gatien (2), ils transportaient des fagots de bouleau, aulne et tremble destinés au chauffage des fours des boulangers. La profession s'éteint entre les deux guerres (de BOUARD et BERTAUX, 1978).

Glanes et cueillette changent, les besoins sont autres.

* Que reste-t-il des cueillette d'antan :

Le pâturage en forêt a disparu, le bois mort et gisant n'intéresse plus que quelques-uns, les petits produits de forêts sont au musée. Malgré cette évolution, de nombreux besoins restent à satisfaire.

La cueillette des fruits représente un objectif de promenade familiale, la récolte étant consommée sur place ou bien transformée "à la maison" en confitures ou pâtisseries. Il s'agit des fraises des bois, mûres et myrtilles auxquelles s'ajouteront parfois les châtaignes, les nèfles (*Mespilus Germanica* L.) que l'on vient manger "migeolées" (3) après les premières gelées, et les prunelles (*Prunus spinosa* L.) consommées dans les mêmes conditions et pour lesquelles le Perche conserve une recette originale de fabrication d'eau de vie (4) : les prunelles sont récoltées dans un muid (150 l), avec du cidre nouveau sorti du pressoir, elles macèreront pendant un an avant d'être distillées, on obtient alors une excellente eau de vie de prunelles.

Les promeneurs - en forêt normande - s'ils consomment volontiers les fruits aisés à reconnaître, délaissent en règle générale les plantes médicinales et craignent la toxicité de certains fruits et baies susceptibles de confusion avec d'autres lors de la cueillette. Une information sur ce sujet est d'ailleurs diffusée, non seulement par la presse naturaliste spécialisée, mais aussi par le Centre Régional de Documentation Pédagogique (5) et les journaux professionnels agricoles de la région (6). A ne plus vivre avec le sauvage on le redoute !

(1) Enquête Perche Tourouvre 1988 - Le Perche 3/1/1985.

(2) Proche de Deauville (14) Pays d'Auge.

(3) Bien mûre et même blète (G. DOTTIN, 1899).

(4) Enquête Perche Bellême 1988.

(5) CRDP 1980, Fruits sauvages dangeureux.

(6) Dossier des plantes toxiques. L'Agriculteur Normand 25 Août 1988.

Une clientèle de jardiniers-fleuristes demande non plus des mousses (1) mais plus spécialement les genres *Leucobryum* et *Polytricum* plus décoratifs. Les forêts d'Etat les vendent au m³. Les forestiers privés également, mais ils s'interrogent sur le modeste profit retiré par rapport aux risques d'arrachage et de piétinement que fait courir la récolte aux jeunes semis d'arbres. Le Fragon ou Petit Houx (*Ruscus aculeatus* L.) intéresse parfois les mêmes acheteurs.

En dehors de son rôle décoratif qui fait du Houx (*Ilex Aquifolium* L.) une espèce très recherchée au moment des fêtes de Noël, on le cueille parfois pour les lapins (?) - Cette utilisation curieuse se retrouve en forêt de Bellême (Orne) et en forêt de Cerisy (Calvados) - ou comme plante médicinale : sa feuille sert, entre autres, à piquer les gersures afin de les faire disparaître - survivance et vitalité du savoir populaire.

Citons encore le droit de cueillir, en forêt soumise, des rames pour les haricots et petits pois (2) sous réserve d'autorisation et paiement d'un droit. La pratique n'est pas sans rappeler le vieux droit de ramage qui, au XV^e siècle, permettait aux paysans de couper des "rames" dans la forêt voisine afin de protéger leurs cultures des sangliers chassés par le Seigneur (PLESSE, 1966).

La cueillette des fleurs des bois connaît un engouement toujours très grand - supérieur à la cueillette des fruits sauvages - de la part de professionnels (petits vendeurs) ou d'amateurs intéressés par des espèces traditionnelles : muguet et jonquille, ou naturalisées comme l'Anémone des Apennins (*Anemone Apennina* L.) dont les précoces et jolies fleurs bleues sont cueillies dans le bois de Lebissey (Calvados) et vendues à Caen.

Les Jonquilles (3) (*Narcissus pseudo-Narcissus*), ces PORGEONS (4) que les Alençonnais allaient cueillir en forêt d'Ecouves, parfois même jusqu'à Longny au Perche (Orne) donnaient lieu à une grande fête dans les bois de Cinglais (Calvados), elles célébraient le printemps. Les marchands ambulants les vendent toujours au bord des routes et dans la ville, tous affirment l'origine forestière des fleurs : la Jonquille doit être fraîche et sauvage. En fait de forêt, souvent elle provient de cultures plus ou moins intensives. Par ailleurs, l'intérêt, le mode de récolte actuel (arrachage plus que cueillette) entraînent dans les sites les plus exposés (proches des centres urbains) une régression des peuplements.

Le Muguet (5) (*Convallaria maialis* L.) conserve, lui aussi, sa popularité et ses traditions. De nombreux amateurs se retrouvent le 1^{er} mai dans des sites réputés pour leur richesse. Si pour une raison météorologique quelconque la floraison de la fleur fétiche est retardée, bien peu reviendront les semaines suivantes ! Les revendeurs, pour des raisons évidentes, ne sont plus aussi nombreux dans la forêt à ce moment là. Et pourtant, la plante sauvage conserve son odeur "naturelle et merveilleuse" comme l'affirme une "cueilleuse" du 1^{er} Mai (1988) (5).

(1) Enquête Bellême Alençon 1988.

(2) Forêt de Bellême 1988.

(3) Enquête Perche Le Mage 1988.

(4) Terme de la région d'Alençon qui désigne la Jonquille nommée PORYO-PORION dans le Maine (G. DOTTIN, 1899) rappelle l'allure de poireau de la plante.

(5) Enquête Perche Igé 1988.

La cueillette forestière reste très vivante et "l'invention du quotidien" a besoin aussi de fleurs. Cet acharnement à les cueillir apparaît plus encore qu'avec les fruits comme un acte de liberté, une volonté de s'approprier, non seulement l'espace, mais peut-être aussi - avec les fleurs printanières - le renouveau. L'imaginaire fait bien partie du réel forestier (BERGER, 1988).

* Nouvelles glanes, nouvelles cueillettes

S'il est vrai que la cueillette a pour objet premier de répondre à des besoins personnels pratiques ou symboliques (BROMBERGER et LENCLUD, 1982), l'aspect lucratif ou non de l'opération reste lié au produit récolté et aux objectifs du cueilleur, c'est bien évident. Toutefois, les besoins du moment nécessitent de nouvelles demandes ou hiérarchisent différemment les anciennes : la terre de bruyère a une grande réputation auprès des jardiniers ("elle vient de la forêt de x dit un horticulteur, elle est formidable pour les Rhododendrons"), les feuilles mortes deviendront du terreau, les glands ne servent plus à nourrir les cochons, mais comme semences dans les pépinières (au moins pour les chênaies réputées). Les fougères, de jeunes pousses d'arbres seront arrachées pour être revendues. La frontière entre la cueillette et le vandalisme reste incertaine et renvoie souvent à cette idée que la forêt plus encore que la campagne appartient à tous.

Depuis quelques années, des "feuillagistes" (1) achètent des branches de pin Weymouth (2) aux caractéristiques aiguilles groupées par 5, conditionnées en bottes de 10 à 12 kg. Les branches de Douglas (3) intéressent les poissonniers pour présenter leur marchandise. Un petit circuit commercial se crée ainsi.

La forêt labelise en quelque sorte les actuels produits de cueillette et permet de les vendre aux meilleurs prix. Sous-produits par rapport à l'arbre, ils appartiennent néanmoins à l'économie forestière et participent au programme de gestion. - La convoitise sera d'autant plus grande et voilà de nouveaux risques de conflits.

Les champignons représentent enfin un cas exemplaire à considérer. L'intérêt suscité par cette cueillette ne cesse de se développer au fil des ans et attire, à certaines époques de l'année, un tel nombre de visiteurs que le phénomène mérite réflexion.

* Connaître le comestible et le vénéneux ou l'engouement mycologique :

De tous temps récoltés, destinés à être consommés frais, conservés en "bocaux" ou séchés, les champignons apparaissent comme des végétaux particuliers : les "bons" voisinent avec les "mauvais".

(1) Enquête 1988 Alençon.

(2) Pinus Strobus L.

(3) Pseudotsuga douglasii Cor.

Il faut les connaître et connaître également les endroits où ils se trouvent. Savoir enfié et de ce fait minimisé par ceux qui ne l'ont pas : "il n'y a que les menteurs qui trouvent des morilles" dit-on dans le Perche (1), savoir empirique par excellence ! A la question posée sur sa méthode de détermination, une cueilleuse de champignons du bocage mayennais (2) répond "je les reconnais à l'aspect, c'est mon grand-père qui m'a appris", et consomme sans inconvénient ses récoltes depuis des décades. Malgré cette belle tranquillité, il y a chaque année de nombreux accidents. La mémoire de l'enfance, la transmission des savoirs populaires, ne sont pas toujours aussi efficaces et les nouveaux modes de vie, en séparant les générations, tendent à rompre la continuité de cette transmission. Notons également que les agriculteurs connaisseurs de plantes par définition ignorent souvent les champignons. Connaître la nature peut s'arrêter à l'orée du bois !

"Aller aux champignons", c'est aussi rentrer dans l'automne et récolter les derniers produits de la forêt avant les jours rigoureux.

Il y a 30 ou 40 ans, peu de gens s'intéressaient de façon assidue aux champignons, les intoxications existaient malgré tout. C'est donc pour diffuser une meilleure connaissance de ces végétaux et par là éviter les accidents que les sociétés naturalistes régionales organisèrent des journées d'informations, expositions et sorties sur le terrain.

Les plus fameuses sont certainement les journées mycologiques de Bellême créées il y a 35 ans. Le nombre de participants n'a cessé de croître pour dépasser, en 1987, les 200 personnes. L'évolution du public, de ses préoccupations, doit être soulignée. Les premières années, on "assistait aux journées mycologiques", maintenant on fait "les journées mycologiques" comme on fait les Gorges du Verdon ou la Vanoise. L'information demandée concerne, en premier lieu, la connaissance du "bon" et du "mauvais" (champignon) même si l'intérêt pour la taxinomie et l'écologie subsiste.

La ville de Bellême a créé un mouvement d'entraînement et des initiatives variées voient le jour ici ou là : Caen, Falaise, Orbec, La Ferté Macé, Mortagne, Bagnoles de l'Orne, etc... Le succès, sans atteindre celui des journées de Bellême, est toujours important.

L'information a été bien reçue, elle touche un vaste public souvent urbain qui va vouloir exercer ses connaissances dans les bois plus ou moins proches de son lieu d'habitation. Notons, à ce sujet, que le nombre d'espèces collectées reste limité : Morilles, Girolles, Trompettes de la mort, Coulemelles, Cèpes. Les cueilleurs (3) arrivent parfois en petits cars, certains retraités parcourent la forêt tous les jours et les familles en groupes le dimanche. La forêt de Bellême voit, à cette saison, défiler des promeneurs-cueilleurs du Mans, Alençon, Nogent le Rotrou, des bourgs plus ou moins proches, de Paris (4). La convoitise reste la même qu'il s'agisse de la forêt d'Etat ou de la forêt privée.

(1) Enquête Perche 1960 Nocé. La formule est employée ailleurs.

(2) Enquête Bocage Mayennais. Age 55 ans, origine urbaine. 1988.

(3) Enquête Alençon 1988.

(4) Enquête Perche Bellême 1988.

Les propriétaires forestiers limitrophes du département voisin (Eure et Loir) surveillent avec vigilance leur territoire, "des ramasseurs extérieurs" sont soupçonnés venir dans le Perche Ornais (1) cueillir des cèpes (2). Le code forestier (éd. 1980) autorise cueillettes et glanes sous certaines réserves et, en particulier, les produits ne doivent pas être vendus. Peut-on contrôler, en fait, de tels mouvements, ces va et vient ? A nouvelle cueillette, nouveaux conflits, les champignons (cèpes en particulier) et leur vente sur les marchés locaux peuvent entraîner l'interdiction de cueillette, comme ce fut le cas en 1986 des bois de Port Brillet en Mayenne (3).

Objet de fascination, les champignons se situent à l'interface du symbole et de l'alimentaire, on veut connaître le toxique et le comestible et pour y arriver, voilà le ramasseur de champignons sublimé en mycologue afin de mieux maîtriser l'espace forestier.

ELEMENTS DE CONCLUSION

La forêt est devenue sylviculture en Normandie comme ailleurs. Glanes et cueillettes ne contribuent plus à la subsistance de l'homme et de ses troupeaux. Elle reste, malgré tout, l'**espace sauvage** qui hante l'imaginaire du citadin et même de l'agriculteur habitué aux champs et à la prairie soumis à des rotations et des alternances de travaux suivant un rythme rapide tout au long de l'année. Glanes et cueillettes résistent au temps, aux lois et aux techniques, retrouvent de nouvelles formes, concernent d'autres produits, répondent à de nouveaux besoins en devenant des pratiques conviviales et prennent, pour certaines, un tour commercial jusqu'alors peu pratiqué en Normandie. Elles participent si bien au jeu social qu'elles entraînent - tout comme à l'époque du pâturage forestier - source de conflits et l'on parle de vol de feuilles mortes, de terreau, de plantes rares (Osmonde royale par exemple), de ramassage abusif de champignons ou tout simplement de dégradations. Notre époque ajoute le besoin de nature au produit récolté. Cueillir permet au "libre ramasseur" dont parle P. DEFFONTAINES de s'approprier l'espace sauvage (BERGER, 1988) d'une façon concrète.

Glanes et cueillettes participent à l'expression de cette nouvelle demande sociale qu'est l'**usage du milieu** et à laquelle les forêts privées et/ou d'Etat devront apporter des réponses diversifiées. Le sujet mérite réflexion.

Michel VIVIER
INRA/SAD
20-22 octobre 1988-

Rencontres nationales Bagnoles de l'Orne

-
- (1) Enquête Perche Bellême 1988.
 - (2) Enquête Perche Le Mage 1988.
 - (3) Enquête Mayenne 1988 Laval.

BIBLIOGRAPHIE

- APPERT J., 1900
La Verderie de la Ferté Macé au commencement du XV^e siècle.
Brochure 16 p. H. DELESQUES éd. à CAEN.
- AUBIN Me, 1982
Cueillette et consommation du Tamier (*Tamus communis* L.) dans la région d'Albi, Carmaux, Castres.
Etudes rurales n° 87-88. "La chasse et la cueillette aujourd'hui"
p. 109-112.
- BERGER G., 1988
Une approche multi-référentielle de la forêt.
POUR n° 117, p. 105 à 111.
- BLANCHELANDE J., 1964
Balais, paniers et mirlitons du Bauplois.
in Les métiers d'autrefois.
Les amis du vieux Vindefontaine n° 2.
- BONNIER G., sd
Flore complète, illustrée en couleurs, de France, Suisse et Belgique.
13 tomes.
- de BOUARD M., BERTAUX J.J., 1978
L'artisanat en Normandie.
1 vol. 153 p. + annexes. Mares et Mercure.
Wettolseim éd.
- BRABANT J., 1988
Enquête - communication personnelle.
- BROMBERGER C. et LENCLUD G., 1982
La chasse et la cueillette aujourd'hui.
Etudes rurales n° 87-88, p. 7 à 35.
- CERTEAU M., 1980
L'invention du quotidien (1) Arts de faire.
1 vol. 375 p. Coll. 10-18 U.G. édit.
- COUJARD J.P., 1980
La cueillette, pratique économique et pratique symbolique.
Actes du colloque de l'Association des Ruralistes Français : Forêts et Société.
La Revue Forestière N° spécial.
- DEFFONTAINES P., 1939
L'homme et la forêt.
Nouvelle édition revue avec la collaboration de J.P. DEFFONTAINES,
1969, 1 vol.
- DELISLE L., 1913
Les usages de la forêt de Brix au XV^e siècle.
Annuaire de la Manche, 85^e années, p. 40-46.
- EDELESTAND M. et DUMERIL A., 1849
Dictionnaire des patois normands.
1 vol. Mancel à Caen éd.

- FOUBERT J.M., 1985
Bois et Forêts de Normandie.
1 vol. 302 p. CORLET éd.
- FRUHAUF Ch., 1980
Forêt et Société : de la forêt paysanne à la forêt capitaliste en Pays de SAULT sous l'ancien régime.
1 vol. Centre Régional de Publications de Toulouse. Edit. du CNRS 1980. 301 p.
- LAFORET S., 1988
Contribution à l'étude de la forêt de Cerisy.
Thèse Doc. pharmacie.
Rénéo. 146 p. + annexes. UER pharmacie, Université de CAEN.
- LAROUSSE Agricole, 1922
Article GLANES (TI) p. 757.
Le Larousse Agricole éd.
- LARRERE A. et de LA SOUDIERE M., 1985
Cueillir la montagne.
1 vol. 253 p. Col. L'homme et la nature.
La Manufacture éd.
- LARRERE G., 1988
La forêt dans le monde rural de la dissociation à l'insertion.
POUR n° 117, p. 13.
- LECOEUR J., 1883
Esquisse du bocage.
2 vol.
- LEROY LADURIE J., 1972
La forêt de GRIMBOSQ.
Le Mois à CAEN, n° 107, p. 11-38.
- PENNETIER C., 1980
Les bûcherons du Cher à la fin du XIX^e siècle. Conditions de travail, conscience sociale, réaction à la crise agricole et forestière.
Col. de l'Association des Ruralistes Français : forêts et société.
La Revue Forestière, N° spécial.
- PLESSE A., 1966
Les forêts de Haute-Normandie à la fin du Moyen-Age.
Etudes Normandes, L XI, 4^e trimestre 1966.
- ROMIEUX P., 1937
Les vieux remèdes bretons.
1 vol., 101 p., éd. Séquences, 2^{de} éd. 1986.
- ROUPNEL G., 1932
Histoire de la campagne française.
1 vol. 347 p. réédité 1955 par les libraires associés. Col. Histoire.
- VIGIER Ph., 1980
Les troubles forestiers de la première partie du XIX^e siècle français.
Actes du colloque de l'Association des Ruralistes Français : Forêts et Société.
La Revue Forestière Française, N° spécial.

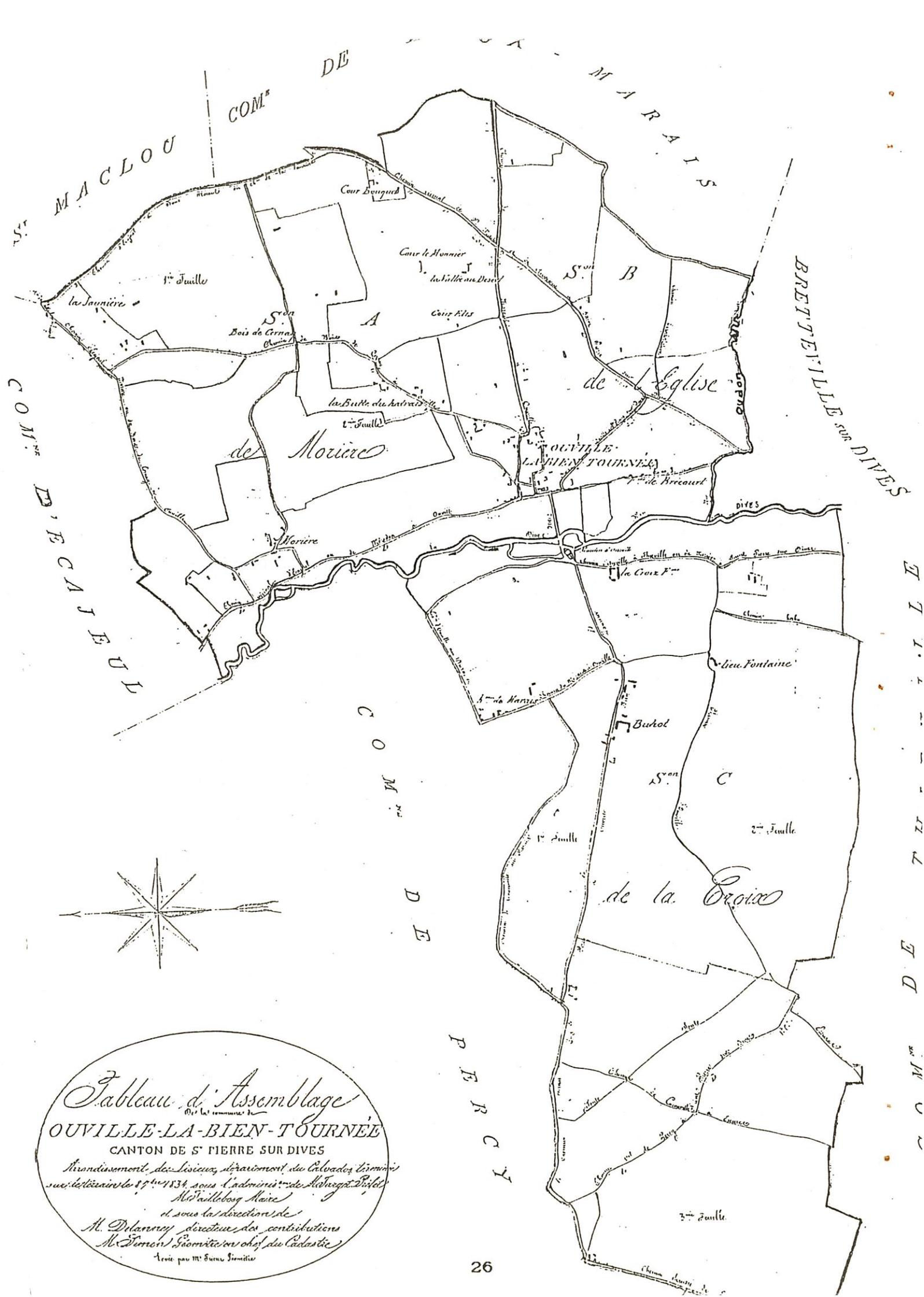


Tableau d'Assemblage
 DE LA COMMUNE DE
OUVILLE-LA-BIEN-TOURNÉE
 CANTON DE S^t PIERRE SUR DIVES
 Arrondissement de Lisieux, département du Calvados terminés
 sous l'administration de M. de Ménégoz, Préfet
 M. de Villebois, Maire
 et sous la direction de
 M. Delannoy, directeur des contributions
 M. Simon, Préposé en chef du Cadastre
 Arrêté par M. Bureau, Secrétaire

OUVILLE LA BIEN TOURNEE

AU TEMPS DE NAPOLEON (1800-1815)

1 - OUVILLE LA BIEN TOURNEE ET SA POPULATION

Comment se présente la commune d'Ouille la Bien Tournée entre les années 1800 et 1815 ? Son aspect et ses activités la rapprochent plus du XVIIIème siècle que de l'image qu'on lui connaît actuellement.

11 - LE TERRITOIRE

Ouille dispose des mêmes limites géographiques qu'aujourd'hui bordée par les communes de Magny la Campagne, Percy, Ecajeul, Saint-Maclou, Douxmarais, Bretteville sur Dives et Thiéville.

Sa superficie est de 766 hectares dont les 2/3 sont en labours et le 1/4 en herbages et vergers.

Les chemins sont nombreux: 25, pour une longueur totale de 18 km environ. Beaucoup ont disparu aujourd'hui, au moins sur une partie de leur parcours. Leur tracé était semblable à celui des voies actuelles, à l'exception notoire du chemin de Bretteville à Saint-Maclou (l'actuelle départementale 16).

Ses chemins sont en mauvais état: dès le 11 ventose an IX (3 mars 1801), le Conseil Municipal adresse au sous-préfet une "pétition concernant le raccommodage des chemins de la commune". De plus, ils sont souvent rendus impraticables "par les débordements de Dives" qui, par exemple, brisent une digue entre le gué Morière et Plainville ou menacent d'emporter les pierres de soutènement des piliers des ponts.

Ouille vient de subir, le 16 brumaire an IX (9 novembre 1800), un "furieux ouragan" qui a occasionné de lourds dommages (évalués à 600F) "sur les bâtisses de plusieurs citoyens".

Le nombre des foyers ouvillais peut être estimé entre 100 et 120. Une vingtaine de propriétés sont dotées d'un fournil ou "boulangerie".

12 - LA POPULATION

La population d'Ouille s'élève à 360 habitants. La première mention du recensement apparaît le 10 thermidor an X (29 juillet 1802).

121 - LES METIERS:

Dans une grande majorité, cette population est composée de famille de journaliers et de fileuses dont les moins fortunés vieillissent en mendiant (une bonne douzaine). L'un d'entre eux s'appelle Julien RICHOMME !

Quelques rares propriétaires et de 30 à 40 cultivateurs, exploitant en couple et avec l'aide des journaliers de petites fermes (une vingtaine d'hectares en moyenne), cultivant céréales et lin et élevant des troupeaux de moutons et de bovins. Un de ces cultivateurs, Philippe MORIERE, paiera également patente pour commerce de boeufs.

Deux jardiniers (les jardins représentent 4,54 hectares), une demi-douzaine de bergers et, parmi les jeunes, quelques domestiques et servantes travaillent chez les propriétaires et fermiers plus aisés.

On peut dénombrer un certain nombre d'artisans: 6 charpentiers, 2 maçons, 1 horloger, 1 cordonnier, 3 tonneliers, 1 tuilier, 1 tisserand, 2 tailleurs d'habits, 1 couvreur, 1 charron, 4 meuniers et ouvriers meuniers, 1 fabricant de bas.

Enfin Ouville compte un postillon (conducteur de chevaux à la poste), Jean Baptiste LE MONNIER, un instituteur Charles CLEIS et un prêtre, Jean Baptiste Robert ARNEMOULT, fils de Jean ARNEMOULT et de Marie LELION, marchands à Lisieux, décédé en 1806 à l'âge de 52 ans.

On commence à travailler jeune. Il est fréquent de garder les "bêtes à laine" ou de filer à partir de 10 ans. En témoignent l'affaire du troupeau de Jean Jardin (voir chapitre 6) ou l'acte de décès (27 floréal an X- 17 juin 1802) de la jeune Jeanne LUCAS, fileuse de son état, fille de Jacques LUCAS et de Marie Anne LECERF, journaliers, disparue à 12 ans.

122 - LA VIE ET LA MORT :

Chaque année, il y a entre 6 et 7 naissances (108 entre 1800 et 1815), entre 7 et 8 décès (117 entre 1800 et 1815) et 3 mariages (40 entre 1802 et 1815). L'âge moyen des décès s'établit autour de 42 ans.

On meurt beaucoup avant l'âge de 5 ans (1 décès sur 5) et 16 enfants sont décédés dans leur première année (1 par an). Près d'un décès sur 3 survient cependant entre 51 et 70 ans. Enfin, 4 habitants ont atteint durant la période considérée, un âge vénérable puisqu'ils ont disparu à 92 ou 96 ans.

Les épidémies sont coûteuses en vies humaines et marquent certaines familles. Ainsi, en novembre et décembre 1803, les deux enfants de Jacques VAINSAINT et Marie Colette, journaliers, vont mourir à l'âge de 6 mois et 6 ans, ainsi que les 3 enfants (âgés de 6 mois, 3 ans et 10 mois et 5 ans) du charpentier Jean HAMON et de son épouse Marie HOMMAIS.

Le malheur frappe aussi curieusement et assidûment la famille de Jean Baptiste LAUNAY et de son épouse Julienne Jeanne QUINCAY, journaliers mariés en 1806 à 39 et 32 ans. En 1807, 1808, 1810 et 1812, Julienne donne naissance à 2 filles, Marie Anna et Anne Rosalie et 2 garçons, tous deux prénommés Jean Baptiste, qui n'ont vécu que de 1 à 12 jours.

On se marie assez tard: à 32 ans et demi en moyenne pour les hommes (malgré la conscription militaire qui exemptait les hommes mariés) et à 26 ans et demi pour les femmes. Deux jeunes hommes seulement se sont mariés avant leur majorité, et 3 jeunes femmes (dont une à 16 ans).

Les épousés ont trois fois sur quatre moins de 10 ans de différence d'âge. A une exception près, en cas de grande différence, l'homme est le plus âgé. On voit même le meunier Pierre SABINE se remarier à 63 ans avec Marie Catherine MAGDELEINE dit LALIER, la fille du tailleur d'habits, âgée de 27 ans.

Un seul divorce: celui de Jacques HAUTON et de Marie PROVOST (le divorce était permis depuis la loi du 20 septembre 1792).

Il ne semble pas qu'il y ait beaucoup de familles nombreuses. Certaines d'entre elles ont cependant 4 à 6 enfants.

Une demi-douzaine d'enfants naissent de père inconnu. Ils ne sont pas enregistrés sous le nom de leur mère mais sous un double prénom dont le premier devient leur patronyme (ex: JEAN Nicolas, fils de Anne GUERIN, fileuse, et de père inconnu).

123 - ETAT-CIVIL :

Voyons, d'après les années 1803 (pour les naissances et les décès) et 1809 (pour les mariages), comment se présentait l'état-civil de la commune pour une année au début du XIXème siècle.

NAISSANCES:

28 mars : Marie Victoire fille de François et de Marguerite Mabire, journaliers.
14 avril : Marie Poline Angélique fille de Jacques et Marie Vainsant, journaliers.
28 avril : Marie Françoise Marguerite fille de Louis et Marguerite Dorian, journaliers.
12 mai : Victoire Louise Renée fille de Jean et de Victoire Hamon, charpentier.
3 juin : César Pierre fils de Pierre et de Françoise Lalier, journaliers.
7 juin : Marie Julie Joséphine fille de Louis et de Marie Baril, cultivateurs.
11 août : Magdeleine fille de Pierre et Magdeleine Bénard, journaliers.
23 août : Pierre Thomas fils de Thomas et de Marguerite Chenevière, domestiques.
29 août : Jean François Victor fils de Pierre Nicolas et de Barbe Dufour, journaliers.
13 septembre: Jean Nicolas fils de Anne Guérin, fileuse et de père inconnu.
27 décembre: Pierre Prosper fils de Jean Baptiste et de Marie Madeleine Louis, journaliers.

MARIAGES:

14 mai : Louis Ambroise Coudray, 30 ans, meunier et Marie Félicité Le Page, 24 ans, fille du cultivateur Pierre Le Page.
18 juin : Jacques Louis Mousset, 24 ans, cultivateur et Aimée Augustine Capelle, 23 ans, fille du cultivateur Georges Capelle.
14 septembre: Jean Baptiste Le Monnier, 27 ans, postillon et Marie Madeleine Louise Dugast, 25 ans, fille du propriétaire cultivateur Charles Dugast.

22 novembre: Jean Victor Joseph Delaunay, 29 ans, journalier et Marie Madeleine Hurel, 21 ans, fille du journalier Jean Hurel.

DECES:

Marie Blain, 72 ans, femme de Pierre Grisy, cultivateur.

Le berger Philippe Chapron, 60 ans.

Marie Le Dancis, 64 ans, femme de Jean Catherine, journalier.

Barbe Hélène Elie, 32 ans, femme de Nicolas Dufour, journalier et qui venait d'accoucher d'un fils.

Jacques Elis, 70 ans, journalier, veuf de Catherine Manchon.

La petite Charlotte Aurore Madelaine, 30 mois, fille de Pierre Madelaine, journalier et Françoise Guérin, fileuse.

Marie Langrais, 19 ans et son demi-frère Michel Langrais, 17 ans, enfants du charpentier Jacques Langrais.

La doyenne Marie Vosaille, 92 ans, veuve de Charles Lalier, journalier.

La jeune Marie Henriette Hurel, 9 ans, fille de Jean Hurel, journalier et de Anne Auvray, fileuse.

Les deux enfants de Jacques Vainsant et Marie Colette, journaliers, Marie Poline Angélique et Jacques Auguste décédés les 13 et 14 novembre.

Et enfin les trois enfants du charpentier Jean Hamon et de sa femme Victoire Huret: Victoire Renée, 6 mois.

Jean Prudent, 2 ans 10 mois

Ester, 5 ans,

disparus le 11 et le 14 décembre.



2-LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NOUVELLES

Pendant les années 1800 à 1815, Ouville La Bien Tournée va vivre la naissance et le développement, comme partout dans le pays, des institutions créées sous la direction de Napoléon Bonaparte, Premier Consul, puis Empereur.

Prenons comme exemple: les préfets, le percepteur, le Conseil Municipal et le garde champêtre.

21 - LE PREFET

Un premier préfet est nommé dans le Calvados: Charles CAFFARELLI, à qui succéderont Alexandre MECHIN (en 1812) et M. SEGUIER sous la Restauration (1814), puis RICHARD et HAMEL (1815).

Le même sous-préfet restera en poste dans l'arrondissement de Lisieux: M. LE CORDIER.

22 - LE PERCEPTEUR

Sous le Consulat, les percepteurs de la commune se succèdent: Pierre LE SAULNIER, de Lieury, Jacques LE MASQUERIER, d'Ouille...

Le 19 prairial an XII (8 juin 1804), un décret impérial contresigné du ministre des Finances GAUDIN, nomme le receveur de l'arrondissement de Lisieux, M. ASSELIN et le "percepteur à vie" des communes d'Ouille, Ecajeul, Saint-Maclou et Doux-Maraix: Jean baptiste Pierre HEROUT.

A partir de janvier 1808, sur les instructions du sous-préfet les rôles des contributions foncières et mobilières et "des portes et fenêtres" seront affichés et publiés, le percepteur étant chargé d'en assurer le recouvrement.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouille connaît son premier maire depuis 1793: Pierre Charles Olivier BUNEL, né à Sainte-Croix-de-Trouard (Calvados) en 1743, cultivateur, mort à Ouville le 5 novembre 1811.

La Constitution de l'an VIII et la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) mettent en place un nouveau pouvoir local et rétablissent en principe le suffrage universel, donnant le droit de vote à tous citoyens âgés de 21 ans, inscrits sur le registre civique. Mais ces citoyens se bornent à établir des "listes de confiance": ils choisissent 10 % d'entre eux pour former une liste de notabilité communale. Sur cette liste, sont choisis maires et conseillers nommés par le préfet. le maire possède un pouvoir réglementaire important: le Conseil Municipal est un simple corps consultatif qui se réunit une fois l'an (pour le vote du budget et l'approbation des comptes des exercices antérieurs).

Pendant toute la période considérée, le maire d'Ouville sera Pierre CUVIGNY (propriétaire cultivateur à Morières), né en 1760, mort en 1828, et son adjoint sera François DEMAY qui se déclare journalier.

Le premier nivose an IX (22 décembre 1800), le préfet nomme neuf membres du Conseil Municipal qui prêteront serment de fidélité à la Constitution, le 4 février 1801:

Pierre ALLAIS	Jean LEGOUT
Jean BALLOT	Jacques LE MASQUERIER
Charles DUGAST	Charles LEVALLOIS
Jacques LE BOURGEOIS	Mathias MANCHON

et Pierre PORET (ancien adjoint de Pierre BUNEL).

En 1808 et 1812, lors de renouvellements partiels généraux, entreront au Conseil Municipal:

Pierre BUNEL, (ancien maire de 1793 à 1800)
Pierre Auguste LEVALLOIS des BARRES
Louis et Nicolas AUBIN
Jean Manchon et Amable MORIERE.

Chacun prête serment sous l'Empire en ces termes (voir document):
"Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur".

Lors du dernier renouvellement, le 25 avril 1815, pendant les Cent Jours, Pierre Auguste LEVALLOIS des BARRES ne s'est pas présenté pour prêter serment. Sans doute était-il hostile au retour de l'Empereur Napoléon.

Pendant la restauration, en 1821 et 1826, les mêmes membres du Conseil Municipal jureront "fidélité au Roy, obéissance à la charte Constitutionnelle et aux Lois du Royaume".

24 - LE GARDE CHAMPETRE

L'Empire a le souci du rétablissement et du maintien de l'ordre et fait nommer des gardes champêtres dans les campagnes. Ce sont des agents communaux chargés de l'application des règlements de police.

Voici comment la première nomination de garde champêtre est rapportée dans le registre d'Ouville:

" Aujourd'hui 18 juillet 1806, en vertu de la circulaire de M. le sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux en date du 4 juillet courant concernant la nomination d'un garde champêtre pour la commune d'Ouville, s'est présenté en notre maison commune le sieur Pierre DESPREES, lequel nous a présenté sa nomination pour la garde des trois communes d'Ouville, Bretteville et Thiéville.

Le traitement du dit DESPREES est fixé à la somme de 150 F par an savoir pour Thiéville : 27 F et 36 centimes
Bretteville: 63 F et 30 centimes
Ouville : 59 F et 34 centimes".

Cette répartition de charges devait se faire au prorata de la superficie des communes.

Ce jourd'hui premier jour de mai huit cent trente
nous maire Donville, Leventurier
Superieur de Paroisse de Adouanne Le prefet du
Cahors a nous adresse en date du vingt et un
de Decembre dernier portant autorisation de lousquier
Le Conseil municipal pour le renouvellement
quinquenal des maires et adjoint des communes
du département du Cahors

En conséquence de cette arrete Le maire
Donville a lousquier Le Conseil et fut assemble au
lieu de ses seances ordinaires

Le president du conseil a lousquier
du dit maire en vertu de l'arrete dans le dit
arrete Le serment prescrit par l'arrete 1^{er} de
du senatus consulte du 18 avril 1804) 28 floral
au douze ainsi convenu

Moi maire je jure obéissance aux Constitutions
de l'Empire et a fidele a l'Empereur
de toute Le maire a lousquier Le serment
de son adjoint en presence du dit conseil
prescrit par l'arrete 1^{er} de du senatus consulte
du 18 avril 1804) 28 floral au 12 ainsi convenu

Moi adjoint je jure obéissance aux
Constitutions de l'Empire et fidele a
l'Empereur

Carreyr' Maire

Le successeur de Pierre DESPREES sera un certain BERTEAUME, décédé en juin 1814. Pour le remplacer, on fera appel à un vétéran des armées napoléoniennes. En effet, le 6 janvier 1815, "Le Conseil Municipal délibère qu'il est de toute justice de nommer AUBIN Nicolas, rentré dans ses foyers le 24 septembre 1814 comme ayant défendu la patrie pendant onze années de suite, renvoyé de son corps pour blessures très graves dont pension lui est versée du gouvernement".

Nicolas AUBIN décédera en 1816. Son fils sera proposé par Ouville pour le remplacer, mais le préfet nommera Louis François COCHON, de Thiéville.

La présence du garde champêtre n'excluait pas l'existence de gardes particuliers, tel ce Louis VINCENT qui vient faire viser en mairie son permis de port d'armes accordé par le procureur impérial pour la garde du bois de Cernay (entre Morière et la Jaunière), appartenant au sieur LE NEVEU, laboureur à Ecajeul. Mais ce garde, sans doute de moralité douteuse, sera destitué de toutes ses fonctions par le préfet à peine un an après avoir été agréé.



Un garde champêtre.



Des Capitaineries et Gardes de Chasses de la Cour de Monsieur.

3 - LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil Municipal étaient essentiellement consacrées à l'examen des comptes de la commune. A travers cette préoccupation, les conseillers manifestaient leur intérêt pour l'entretien des chemins et des ponts. Il arrivait que l'on parle également, par exemple, du cimetière et du moulin.

31 - LE BUDGET

Les sous-préfets convoquaient chaque année les Conseils Municipaux à s'assembler sous quinze jours après publication de l'avis pour examiner avec le percepteur les comptes des exercices antérieurs et délibérer sur le budget de l'année en cours.

Comment se présentait un budget à cette époque ? En voici un exemple:

En dépense:

Bulletin des lois.....	10	francs
Registres d'état civil.....	20	francs
Postes et piétons (courrier).....	29,94	francs
Indemnités accordées aux officiers de recrutement	2,75	francs
Papier des tables décennales.....	5,40	francs
Frais de mairie.....	70	francs
Dépenses imprévues.....	28	francs
Raccommodage des chemins communaux et des ponts	256	francs

Total..... 422,09 francs

En recette:

5% sur les contributions foncières et mobilières..	620	francs
10% sur les patentes.....	72,09	francs

Total.....692,09 francs

Les recettes étaient appelées "sols additionnels" puis "centimes communaux".

Dans notre exemple, le percepteur était déclaré "reliquataire" (débiteur) de 270 francs envers la commune, et il arrivait le plus souvent que le Conseil demande au sous-préfet le report de la somme sur l'exercice en cours pour l'entretien, le "raccommodage" des chemins, des ponts ou de l'église (un report de 404,30 francs a été ainsi demandé en mai 1805 pour la réparation de la tour de l'église).

Il arrive au Conseil d'améliorer l'ordinaire des recettes pour permettre la réalisation d'acquisitions ou de travaux importants. Ainsi, une augmentation de l'impôt fut votée pour l'achat du presbytère, et en 1806, deux friches communales du Marais d'Ouville seront vendues pour assurer la réparation de la tour du clocher de l'église.

32 - LE CIMETIERE

Le terrain appartenait au sieur Pierre Le Page qui concédait un bail de location à la commune. A partir de 1811, en application d'une circulaire du préfet en date du 21 mars 1811, c'est la Fabrique (groupe de laïcs qui veillent à l'administration des biens temporels de l'église) qui prend en charge la location du cimetière.

Les fabriques des trois communes (Ouville, Bretteville et Thiéville) fourniront et gèreront ensemble la décoration de l'église succursale de Thiéville ainsi que le logement du desservant de Thiéville (qui, au moins en 1811, avait en charge les trois communes).

33 - LE MOULIN

Le meunier des années 1800-1815 était Pierre SABINE qui se remaria en 1806, à 63 ans, avec Marie Catherine MAGDELEINE dit LALIER, 27 ans, la fille du tailleur d'habits.

Travaillaient également au moulin: Jacques SABINE, Louis Ambroise COUDRAY et quelques ouvriers meuniers sans doute.

Le 21 février 1809, le maire répondait à une enquête du sous-préfet sur le moulin d'Ouville:

Le moulin dispose de deux roues pouvant tourner toute l'année
4000 bartées de blé sont moulues par an au moulin à blé
1000 bartées d'orge, seigle et avoine au moulin à orge.

34 - LES CHEMINS ET LES PONTS

L'état des voies de communication était assez pitoyable comme en témoigne à plusieurs reprises, notamment sous forme de pétitions adressées au préfet, le registre des délibérations du Conseil municipal.

La Révolution et l'Empire ont permis un développement considérable des corps d'ingénieurs et de géomètres. En 1807 était décidé l'établissement du cadastre général dans le Pays. Dès 1814, dix mille communes étaient cadastrées. Ouville dut attendre 1825 pour connaître le classement de ses chemins et 1834 pour obtenir son premier cadastre.

Mais dès 1801 (14 pluviôse an IX-3février 1801), le Conseil Municipal d'Ouville avait demandé au géomètre Pierre PITARD de dresser un plan général de réfection des ponts et des chaussées (partant de l'église vers le pont du moulin, et de l'église vers le sud à rejoindre le pont sur l'Oudon).

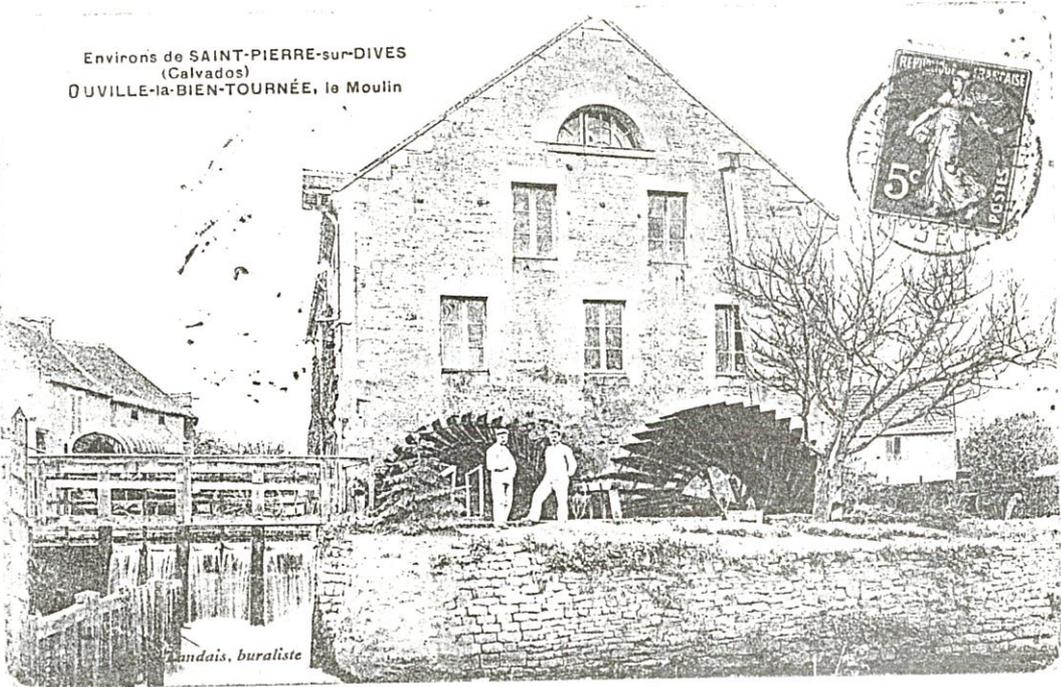
Il fut décidé notamment de reconstruire le grand pont en bois neuf (coeur de chêne), formé de six plates-formes de trois mètres de longueur chacune, posées sur piliers et traverses de trente trois centimètres d'épaisseur et trente centimètres de largeur. Un parapet avec "porte-mains" de seize mètres vingt-cinq centimètres de longueur bordait le pont.

Les travaux devaient débuter en germinal (mars-avril) et leur achèvement était prévu pour messidor (juin-juillet 1801).

Les crues de l'hiver 1816-1817 emportèrent les pierres de soutènement des piliers. Les réparations furent réalisées, après adjudication publique, par Philippe DIEULAFAIT, cultivateur.

Le 1er mai 1809, le Conseil arrête le "tableau des réparations des chemins vicinaux" établi par le commissaire voyer (ingénieur du service

Environs de SAINT-PIERRE-sur-DIVES
(Calvados)
OUVILLE-la-BIEN-TOURNÉE, le Moulin



vicinal) de Saint Pierre sur Dives. Il décide, tout en estimant que cela sera insuffisant, que "quatre cents mètres cubes de pierres à prendre aux carrières de Bretteville sur Dives appartenant aux sieurs de CANISY et LE CORDIER serviront à la réparation du chemin du pont de L'Oudon à Saint Maclou". Il s'agit du chemin reliant Saint Pierre sur Dives à Crèvecoeur. Son tracé était légèrement différent de celui que l'on connaît aujourd'hui et qui fut établi au milieu du XIX^{ème} siècle.

L'EGLISE

41 - LES PRETRES

Au début de la Révolution, Ouville avait un prêtre, l'abbé HUBERT. Celui-ci refusa la Constitution civile du Clergé (12 juillet 1790) et, sans doute persécuté comme "réfractaire" à partir de 1792, il dut s'exiler à Jersey. (1)

Le Concordat signé par le pape Pie VII ramena la paix et la quiétude dans le pays.

Dès 1801, le Conseil Municipal d'Ouville assurait le sous-préfet que l'église du village "était bien utile et servait aux individus de la commune pour suivre leur culte et faire leurs prières".

Il y avait au début de ce XIX^{ème} siècle, un prêtre installé à Ouville. C'était Jean Baptiste Robert ARNEMOULT, né à Lisieux en 1754 de parents marchands. Ce prêtre meurt à Ouville à la fin de l'année 1806.

Dès lors, les habitants de la commune et le Conseil n'eurent de cesse de réclamer, en vertu du Concordat et plus tard sous la Restauration, l'érection de l'église en chapelle rurale et les services d'un prêtre à demeure.

42 - LES DEMARCHES DU CONSEIL MUNICIPAL

"Aujourd'hui 28 novembre 1808, le Conseil s'est assemblé aux fins de délibérer sur les moyens de procurer un sort avantageux au prêtre qu'il plaira à Monseigneur l'évêque du Calvados de leur donner...Le Conseil, après avoir murement réfléchi et suivant le voeu de toute la commune a arrêté ce qui suit:

- Il sera fait un sort au dit prêtre d'une somme de 500 F tant pour traitement que pour logement.

Cette somme sera prélevée et perçue au marc le franc sur tous les contribuables portés au rôle et matrices de la contribution foncière...Autant qu'il plaira à Monseigneur l'évêque de procurer à la paroisse un prêtre revêtu de tous les pouvoirs.

A ce moyen, il évitera aux habitants le désagrément d'avoir recours au desservant de Thiéville que les mauvais chemins et la rivière de Dives empêchent le plus souvent d'accéder à la commune d'Ouville ainsi que le grand éloignement des paroisses, ce qui a été présenté différentes fois à M. le préfet.

Comme le parti est le plus convenable et le plus juste pour procurer un sort au prêtre desservant dont la paroisse ne peut se passer vu sa nombreuse population, le Conseil espère de la justice de M. le Préfet qu'il prendra en considération le présent arrêté".

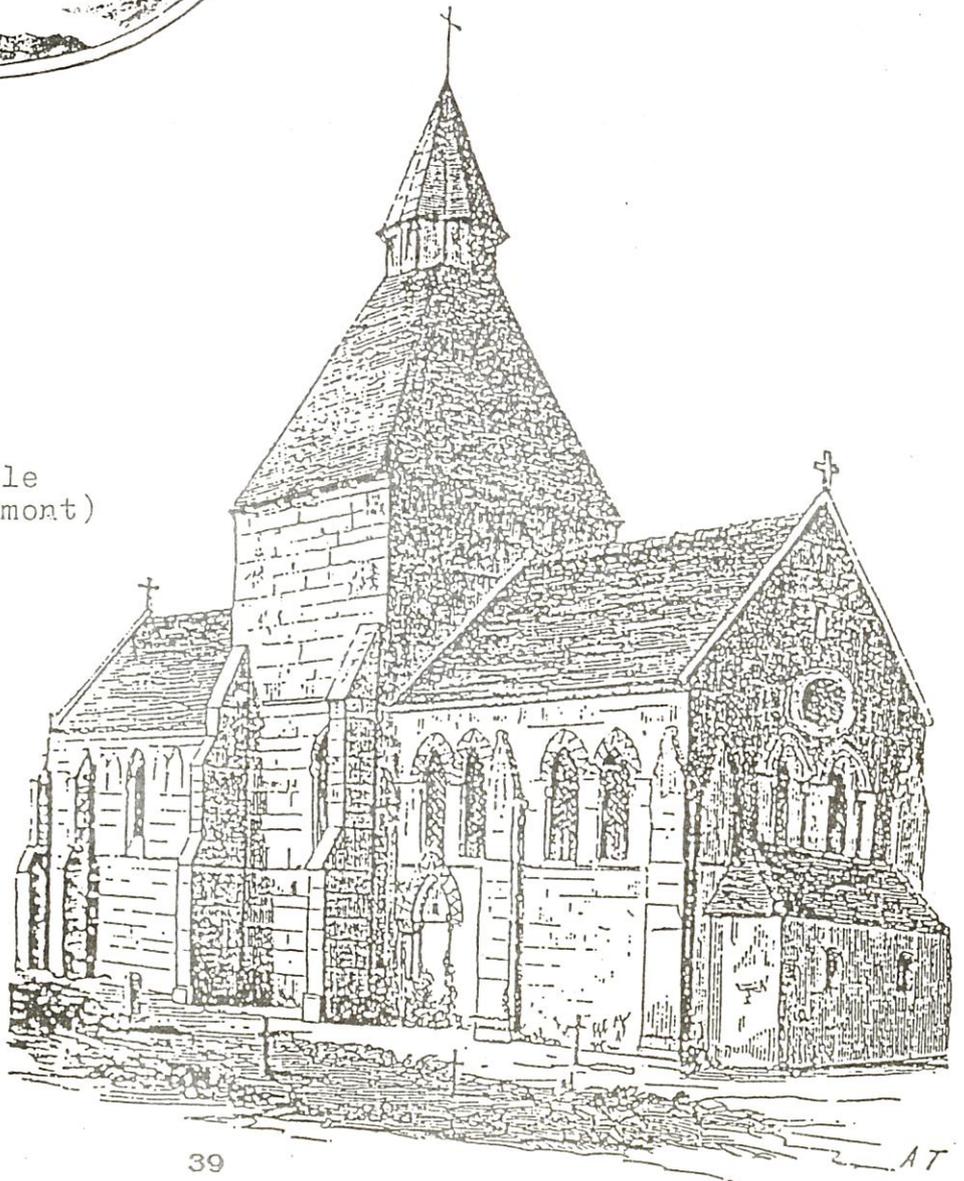
(1) Cf Histoire et Traditions populaires, mars 1983, Ch. Maneuvrier

Prêtre et Paysan



Eglise d'OUVILLE

(Statistique Monumentale
du Calvados. A.de Caumont)



Mais les choses n'avancèrent pas, ce qui conduisit à nouveau le Conseil à saisir les autorités le 16 mai 1813:

"Sur la représentation du maire comme porteuse du vœu des habitants de la commune pour la conservation de l'église et son érection en annexe ou chapelle rurale, le Conseil Municipal a pris des voix unanimes la délibération suivante, attendu:

que la population de la commune s'élève à 360 habitants,
que l'église est la plus grande et la plus belle, après celle du chef-lieu de canton, et en bon état de réparation,
que la commune est, en la plus grande partie très éloignée de l'église succursale de Thiéville et que les chemins pour y arriver sont en la plupart impraticables,

que la plus grande partie de l'année les débordements de la rivière Dives empêchent les habitants en majorité de la rive droite d'arriver à l'église de Thiéville qui est sur la rive gauche,
le maire donnera requête à monseigneur l'évêque tendant à l'érection de l'église en chapelle rurale et à M. le Préfet pour approbation...et afin de pourvoir à tous les frais d'établissement, le Conseil s'engage:

- à fournir et entretenir les meubles et ornements nécessaires au desservant,

- à entretenir l'église qui est dans le moment en parfait état de réparation

- à fournir un logement convenable au prêtre desservant et lui payer un traitement annuel de 400 F (100 F de moins que prévu par le Concordat et offert en 1808).

Le prêtre de Thiéville, M. Martin appuie la démarche en déclarant qu'il "ne peut desservir la commune d'Ouille attendu que les chemins et débordements de la Dives l'empêchent d'accéder au moins le quart de l'année à l'église d'Ouille". Il déclare également "abandonner pouvoirs et émoluments au prêtre qui sera nommé".

Mais il faudra attendre le 5 janvier 1820 pour que l'église soit enfin érigée en succursale par ordonnance royale.

A la fin de l'année 1819, le Conseil Municipal avait fait l'acquisition d'une maison au pied de l'église, appartenant au sieur Le DANNOIS, pour en faire un presbytère. Il en coûta 6 500 F d'achat et de réparations.

5-OUVILLE DANS LES GUERRES NAPOLEONIENNES

A travers la conscription, les occupations militaires et les réquisitions, Ouville la Bien Tournée connut elle aussi les répercussions des guerres révolutionnaires et napoléoniennes.

51 - LA CONSCRIPTION

Les périodes de la Révolution et de l'Empire ne furent pas avares de levées en masse des jeunes du Pays. En septembre 1798, la loi JOURDAN organisait la conscription, imposant le service militaire à tous les Français de 20 à 25 ans. Certaines exemptions existaient et des tirages au

sort ne retenaient qu'une partie de la population concernée. Mais de 1800 à 1815, le recrutement se fit plus intense.

En 1802, le tableau d'enrôlement des deux communes d'Ouville et de Thiéville n'était composé que de deux citoyens: Pierre Jean LE PAGE et Charles Alexandre BUSNEL. Le tirage au sort effectué au domicile du maire d'Ouville par trois représentants de chaque commune désigna Pierre LE PAGE, d'Ouville. Celui-ci ne se présenta pas. Fut-il déserteur ?

En 1809, les affaires étaient vécues plus dramatiquement et donnaient lieu à un certain cérémonial. Voici comment les choses se passèrent le 10 septembre 1809:

"Aujourd'hui le maire a fait assembler au son de la cloche tous les individus non mariés ou veufs sans enfants dont le nombre fut établi à vingt...pour fournir le contingent de deux hommes fixé à la commune d'Ouville...Les vingt individus ont choisi d'un commun accord le mode de leur tirage".

Ainsi, ils procèdent à un premier tirage de "vingt bulletins numérotés disposés dans un chapeau pour choisir leur tour et rang" (d'ordre de tirage au sort).

Ils ont arrêté que le premier et second numéros partiront pour la commune, ainsi de suite par numéro si les premiers ne se trouvent pas valides...De suite, vingt autres billets ont été déposés dans le même chapeau et le maire a fait l'appel des vingt individus à leur tour et rang pour procéder au tirage définitif:

CALAR	Jean,	âgé de 30 ans a tiré le n° 1
LE BOURGEOIS	François	âgé de 32 ans a tiré le n° 2
MORIERE	Amable	âgé de 40 ans a tiré le n° 3
LOUDIERE	Pierre	âgé de 36 ans a tiré le n° 4
ODIEVRE	François	âgé de 21 ans a tiré le n° 5
LEMONNIER	François	âgé de 21 ans a tiré le n° 6
LE SAUNIER	Louis	âgé de 31 ans a tiré le n° 7
LE MARCHAND	Pierre	âgé de 21 ans a tiré le n° 8
GRISY	Pierre	âgé de 47 ans a tiré le n° 9
DOUCET	Jacques	âgé de 27 ans a tiré le n° 10
LALLIER	Auguste	âgé de 38 ans a tiré le n° 11
ODIEVRE	Nicolas	âgé de 31 ans a tiré le n° 12
ALLAIS	Victor	âgé de 21 ans a tiré le n° 13
LE BARBIER	Jean Baptiste	âgé de 24 ans a tiré le n° 14
PIETRI	Jacques	âgé de 52 ans a tiré le n° 15
PORET	Pierre	âgé de 55 ans a tiré le n° 16
CHARPENTIER	Louis	âgé de 24 ans a tiré le n° 17
AUMONT	Louis	âgé de 21 ans a tiré le n° 18
CHAPELLE	Charles	âgé de 21 ans a tiré le n° 19
LOUDIERE	Pierre	âgé de 36 ans a tiré le n° 20

(On peut noter que les n° 4 et 20 ont une parfaite homonymie).

52 - LES SOLDATS OUVILLAIS DE L'EMPIRE

Jean CATHERINE, caporal dans la 3ème compagnie, 2ème bataillon de la 104ème demi-brigade, libéré à Zurich (Suisse) le 21 messidor an X (10 juin 1802), décoré plus tard de la Légion d'Honneur (créée en mai 1802). Jean CATHERINE figura, sans doute, parmi les premiers décorés de cet Ordre National.

Jacques Auguste LUCAS, enrôlé le 11 mars 1805 à l'âge de 20 ans.
Auguste COUET, conscrit de l'an XIV, ayant "satisfait à la loi"
et dispensé définitivement par le conseil de recrutement le 1er octobre
1805.

Pierre FUMICHON, taille 1,62 mètre, cheveux blonds, yeux bleus,
visage ovale, marqué par la petite vérole, profession de journalier,
conscrit de l'an 1808, Fusilier de la 6ème compagnie du 3ème bataillon de
ligne.

Alexandre Mathias LE PAGE, conscrit de l'an 1808, sergent au
110ème régiment de ligne, 11ème compagnie, 3ème bataillon, en service à
Wissembourg (frontière Bas-Rhin/Allemagne) le 11 septembre 1809.

Jean FUMICHON, taille 1,69 mètre, 27 ans, jugé hors d'état de
continuer le service militaire comme en fait foi un certificat établi à
Metz le 21 août 1814.

Jean Joachim MOISSON, né le 27 septembre 1774 à Ouville, sous-
lieutenant démobilisé en 1815 à demi-solde (sous la première Restauration).

Nicolas AUBIN, soldat de 1804 à 1814, blessé très gravement,
renvoyé de son corps, pensionné du gouvernement et recruté comme garde
champêtre en 1815, décédé en 1816.

53-LES HEROS DE LA GRANDE ARMEE MORTS EN CAMPAGNE

Certains soldats natifs d'Ouville La Bien Tournée n'eurent pas la
chance de rejoindre leur foyer. Ils ont péri loin des leurs et, pour
certains, au cours de leurs campagnes hors de France.

Jacques MAINTRIEUX, fils de François MAINTRIEUX et Marie DURET,
cultivateurs à Ouville, né en 1791, mort le 16 mai 1810 à 19 ans "des
suites d'obstruction à la rate et au foie" à l'hôpital militaire de Breda
(Pays Bas). Il était Fusilier au 83ème Régiment de Ligne 3ème Bataillon
3ème Compagnie.

François LOUIS, décédé le 29 août 1810 à l'hôpital militaire de
Plaisance (Emilie, Italie du Nord) "des suites de fièvre" âgé de 19
ans, François LOUIS était Chasseur à cheval (1) au 23ème régiment de
Chasseurs. Ses parents étaient journaliers à Ouville.

Charles Louis DUGAST, décédé le 31 mars 1812 à l'hôpital
militaire de Wesel (Rhur, Allemagne) à l'âge de 21 ans. Il était Voltigeur
(2) au 5ème Régiment de la Garde Impériale (3). Son père était Charles
DUGAST, conseiller municipal d'Ouville.

Jean Pierre Hippolyte BENARD, né en 1794, mort le 18 février 1813
à l'Hôtel Dieu à Paris, soldat au 58ème Régiment de Ligne, 2ème Bataillon,
5ème Compagnie.

(1) Chasseur de cavalerie légère: 26 régiments auxquels on confie des
missions de reconnaissance en avant-garde, en arrière-garde et sur les
flancs de l'armée et des poursuites de l'ennemi battu. Ils sont armés du
sabre, du pistolet, du mousqueton.

(2) Voltigeur: soldat des compagnies d'élite de l'infanterie, destiné à
combattre en tirailleur.

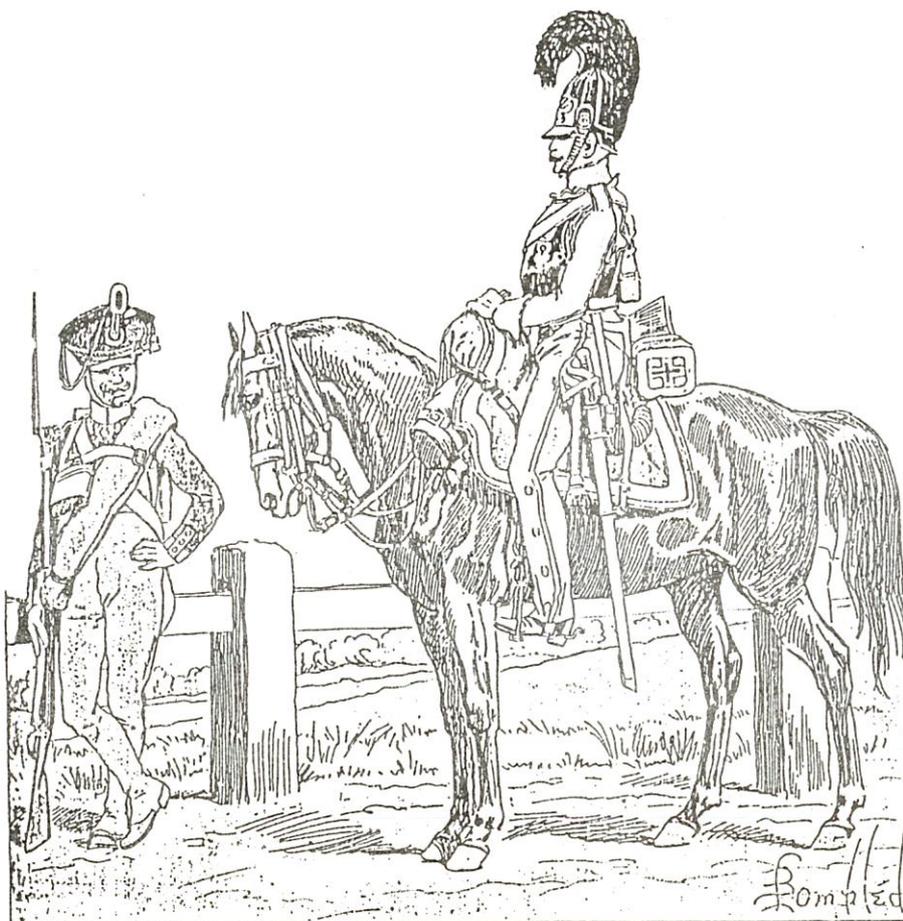
(3) Garde Impériale: "Elite de l'élite" composée des meilleurs éléments
ayant au moins 2 campagnes et 6 ans de service.

54-OCCUPATIONS MILITAIRES ET REQUISITIONS

Sous la Première Restauration (avril 1814-mars 1815), la commune d'ouville fut occupée par les troupes du Régiment du 9ème de Cuirassiers (1) entre le 17 avril et le 10 mai 1814. Le capitaine BOYER et deux officiers ont été hébergés avec leurs hommes pendant 24 jours. Il en a coûté 980 rations complètes de fourrage de grosse cavalerie et 980 rations de vivre pour les hommes.

Le magasin militaire de Lisieux a de plus ordonné une réquisition de 32 hectolitres d'orge en juillet 1814. Neuf cultivateurs ont été mis à contribution: Jacques LE BOURGEOIS, Jacques PERRIER, LEPRINCE dit CUIROT, Pierre MORIERE, LAGNEL, LEVALLOIS des BARRES, CHAUVEL, Pierre GRISY et Pierre DEMAY.

Enfin, après l'épisode des Cent Jours (20 mars-8 juillet 1815), les armées prussiennes occupèrent Saint-Pierre-sur-Dives. Pendant sept jours, sans doute en décembre 1815, 72 hommes et 72 chevaux stationnèrent à Ouville La Bien Tournée. Les habitants durent fournir des rations de bouche (viande, pain, cidre, eau de vie, bière, tabac), du foin, de la paille, de l'avoine, 4 voitures attelées et 4 chevaux et un cheval de selle.



Infanterie de ligne prussienne (42^e rég.) et cuirassier prussien (1806).

(1) Cuirassiers: appartenant à la cavalerie de réserve ou grosse cavalerie. Ils constituaient une masse de choc destinée à enfoncer l'ennemi. Ils portaient une cuirasse de 7 kg et un casque.

6-QUELQUES FAITS DIVERS

La vie du village est émaillée d'anecdotes révélatrices des mœurs et du cadre de vie de l'époque. En voici trois exemples tirés des comptes rendus du maire au sous-préfet de Lisieux.

61 - LE TROUPEAU DE JEAN JARDIN

"Aujourd'hui 9 septembre, le maire a représenté au Conseil Municipal qu'il s'est établi un nouveau troupeau dans la commune qui appartient au sieur Jean JARDIN, composé de 55 bêtes à laine. Ce troupeau est le plus souvent gardé par des enfants de 10 à 12 ans qui font manger les bois et les plantes et récoltes d'un chacun, dévastant et pillant les propriétés sur le parcours de la commune.

Le maire a reçu différentes plaintes et en a référé au sieur JARDIN. Celui-ci a proféré des menaces et des injures grossières en assurant qu'il conserverait son troupeau et le ferait garder où bon lui semblerait et qu'il se foutait du maire et lui chantait mil injures.

Considérant qu'en vertu d'un arrêt du 9 mars 1747 pris en chambre de Vacations par le Marquis de ROTHELIER, chaque laboureur ne peut nourrir de moutons dans la paroisse qu'à proportion des terres qu'il y laboure,

Considérant que le règlement de 1791 a fixé à un le nombre de mouton qu'on pourrait envoyer à la pâture par arpent (1) de terre

Considérant que le sieur JARDIN ne possède pour toute propriété ou location que 3 acres et demi (un acre valant environ 50 ares) et que cette surface ne peut lui permettre d'élever 55 bêtes à laine,

Le Conseil Municipal décide que les propriétaires et fermiers qui se verront dépouillés ou subiront des dégâts faits par le troupeau du sieur JARDIN auront recours au maire pour faire délivrer une expédition à l'adresse du sieur JARDIN aux fins d'en user devant l'autorité qu'ils jugeront convenable".

62 - DESACCORD FAMILIAL

Pierre PORET, cultivateur et membre du Conseil Municipal, déclare que le sieur Jean Jacques MANCHON, son neveu, l'a injurié et menacé à plusieurs reprises de "l'occire de sa main". Ces propos ont été entendus par Charles CLERIS, instituteur et François DEMAY, adjoint au maire, sur le marché de Mézidon.

(1) Un arpent était divisé en 100 perches et valait de 35 à 50 ares

63 - MENACES D'ÉPIZOOTIE SUR LES TROUPEAUX DE MOUTONS

Aujourd'hui 23 mars, s'est présenté en notre maison commune le sieur Pierre CLERICE, cultivateur, maire de Saint Maclou, qui a déclaré que son troupeau était "attaqué par de la vercule" et qu'il a pris les précautions "de ne pas le laisser parcourir que dans les prés proches de sa maison à cette fin d'éviter à d'autres troupeaux d'être attaqués".

Son troupeau ayant utilisé les parcours de la commune d'Ouille le jeudi 16 mars, il est demandé aux habitants de prendre toutes précautions.

Marc NOBILET

HISTOIRE DU COSTUME EN NORMANDIE



41 - COIFFES D'HIER - Lisieux - Henri II y épousa Éléonore de Guyenne
Pendant les guerres de la Ligue, elle se rendit au Bearnais, Patrie de Nicolas
Dresne et de Philippe Gospeau.

PRENOMS FEMININS EN NORMANDIE 1

Cette étude, qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, a pour but de mettre en évidence différents types de noms féminins (noms de baptême, prénoms) attestés dans le département du Calvados (et plus particulièrement dans la région de Saint-Pierre-sur-Dives) depuis le Moyen-Age jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Nous emploierons dans cet article les fréquentes abréviations suivantes :

NP = nom de personne (anthroponyme).

NF = nom de famille.

NB = nom de baptême.

NS = nom de saint (hagionyme).

1. LE MOYEN-AGE.

A l'époque du Haut Moyen-Age, (grosso modo, du V^e au XI^e/XII^e s.), les noms de famille transmissibles n'existaient pas encore. Le seul nom utilisé était le nom de baptême, parfois complété, pour distinguer les homonymes, par un surnom ou sobriquet personnel non transmissible. En ce temps-là, la mode était aux NB d'origine germanique hérités des francs et autres peuples germaniques installés en Gaule, si bien que, vers les VIII^e/IX^e s., 90 à 95% de la population portait un nom de ce type. Les NB chrétiens (noms bibliques, noms de saints) étaient encore extrêmement rare.

Notre premier exemple est issu des Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie (ou Magni Rotuli Scaccarii Normanniae)², livres de comptes de différents hauts personnages normands, vraisemblablement rédigés à Caen (siège du trésor ducal) à partir de 1180. Il résulte de l'analyse d'un échantillon de 2000 anthroponymes masculins et féminins attestés entre 1198 et 1203³.

Ces documents démontrent qu'à la fin du XII^e siècle, la proportion des NB d'origine germanique est encore forte : 65% du stock pour les hommes, 67,7% pour les femmes, et leur fréquence est encore plus grande, puisque 79,4% des hommes et 75% des femmes portent un tel NB (germanique continental ou scandinave). Les noms chrétiens (NS, noms bibliques et noms romans chrétiens confondus) représentent 20% du stock des NB masculins, 22,6% de celui des NB féminins, et sont portés respectivement par 17,1% des hommes 21,2 % des femmes.

Chez ces dernières, dont l'anthroponymie est moins bien représentée, le NB le plus fréquent est Adelais / Aeliz (11,5%), suivi d'Aceline, Emma, Erenborc et Johanna qui totalisent 42%. 9 NB sur 31 dépassent 2%, puis les écarts se resserrent et ne sont plus significatifs (V. tableau 1, où la deuxième colonne indique la fréquence de chaque NB, et la troisième leur fréquence cumulée).

NB	FREQ.	FR. CUM.
Adelais, Aelaiz, Aelis, Aeliz	11,54%	11,54%
Acelina	7,69%	19,23%
Emma, Enma	7,69%	26,92%
Erenboc, Erenborc	7,69%	34,62%
Johanna	7,69%	42,31%
Asa	3,85%	46,15%
Berta, Berte	3,85%	50,00%
Hais	3,85%	53,85%
Heuta, Heute	3,85%	57,69%

Les 9 NB féminins dont la fréquence dépasse 2% aux XII^e/XIII^e s.

d'après les Magni Rotuli Scaccarii Normanniae.

- tableau 1 -

On remarquera que le seul NB chrétien présentant une fréquence notable est Johanna (= Jeanne); tous les autres noms sont d'origine germanique, et seront commentés ci-dessous.

Il est assez oiseux de vouloir justifier ces proportions, et le succès de tel ou tel NB. La notoriété d'un personnage, contrairement aux idées reçues, ne rend pas forcément son nom plus populaire: ainsi Herleva (Arlette, nom de la mère de Guillaume le Conquérant, épouse de Robert le Magnifique) est inconnu dans notre échantillon, tandis que Mathilda, nom de Mathilde de Flandre (épouse de Guillaume) et de Mathilde l'Emperesse (mère de Henri II Plantagenêt) et Alienor (nom de l'épouse de Henri II et mère de Richard-Coeur-de-Lion, Aliénor d'Aquitaine) arrivent en dernier rang.

Plutôt que de rendre compte du succès individuel de chaque NB, il est plus sage de ne commenter que l'importance relative des catégories (NB germaniques, chrétiens, etc.), et de constater la lente mais inéluctable progression des hagnonymes (NS) qui, parallèlement à celle du culte médiéval des saints, se développe à partir du XI^e s., et passe des quelques pourcents attestés dans le Polyptique d'Irminon (IX^e s.) à une fréquence d'environ 15% dans les Magni Rotuli avant d'écraser les NB germaniques au XIV^e siècle⁴.

1.1. Les noms d'origine germanique.

Les noms d'origine germanique, qu'ils soient masculins ou féminins, sont tous formés de manière identique: ils sont constitués de deux éléments juxtaposés (plus rarement un seul); ces éléments (ou racines) ont chacun un sens, mais les noms eux-mêmes n'en ont pas, du moins à l'époque médiévale. Il en existe une grande variété, formés systématiquement grâce à la permutation de ces éléments: ainsi, pour les noms masculins, nous aurons Al-bert, Ro-bert, Hu-bert, Gil-bert (élément final berht "brillant"), Ro-berc, Rod-ier, Rod-olphe (élément initial hrod "gloire").

On relève fréquemment des formes diminutives ou familières de ces noms, dérivés du premier élément (à la manière de l'anglais William -> Will, Bill, Billy...).

Nous avons relevé, par ordre de fréquence décroissante, les NB féminins suivants, qui se présentent souvent sous forme latinisée:

Adelais, Aelaiz, Aelis, Aeliz; Acelina; Emma, Enma; Erenboc, Erenborc; Asa; Berta, Berte; Hais; Heuta, Heute; Aelina; Anfrie; Belisenta; Billeheut; Emmelina; Gisleberta; Guiborc; Helouis; Liescelina; Mathilda.

* germanique continental (westique) :

Adal- "noble" -> diminutif Adal-in-a, variante Azzal-in-a > Acelina (= Asseline); variante Aelina (= Aline); Adal- "noble" + haid- "bruyère, lande" -> Adal-haid-is > Adelais, Aelaiz, Aelis, Aeliz (= Adélaïde, forme savante; Alice, forme populaire).
Berht- "brillant" -> forme simple Berht-a > Berta, Berte (= Berthe).
Bili- "aimable" + sind- "chemin" -> Bili-sind-is > Belisenta⁵ (= Bellisent, devenu un NF bien attesté en Normandie; ce nom a été réinterprété comme belle + -sent, d'où la création parallèle Boni-sind-is > Bonnisent, autre matronyme normand); Bili- "aimable" + hild- "combat" -> Bili-hild-is > Billeheut.
Erin- "honneur" + burg- "protection" -> Erin-burg-is > Erenboc, Erenborc (= Erembourg).
Gisal- "otage" + -berht- "brillant" -> Gisal-berht-a > Gisleberta (la forme simple française est Gisèle).
Haid- "lande, bruyère" -> forme simple Haid-is > Hais.
Hail- "salut; sain, robuste" + wid- "large" > Hail-wid-is > Helouis (= Héloïse).
Hild- "combat", variante Hilt- -> forme simple Hilta > Heuta, Heute (= Hilda).
Irmin- "immense" -> forme réduite familière Emm- > Emma, Enma; diminutif Emm-el-in-a > Emmelina.
Leud- "peuple" -> forme réduite familière Liz- -> diminutif Liz-el-in-a > Liescelina (= Liesceline).
Maht- "puissance" + hild- "combat" -> Maht-hild-a > Mathilda (= Mathilde, forme savante; Mahaut, forme populaire).
Wig- "combat" + burg- "protection" -> Wig-burg-is > Guiborc (= Guibourg).

* germanique scandinave (nordique) :

As-, "Ase" (divinité) -> As-a > Asa; As- "Ase" + frid- "paix" -> As-frid-a, refait à la mode franque Ans-frid-a > Anfrie.

1.2. Noms chrétiens.

Les NB chrétiens se répartissent en noms de saints (hagionymes) et noms de personnages bibliques.

* Hagionymes : par ordre de fréquence décroissante, Johanna; Agnes; Biatrice; Juliana; Luce, Lucia.

La première place de Johanna (Jeanne) chez les femmes correspond à celle de Johannes (Jean), premier NB chrétien masculin, mais ce dernier n'arrive qu'en sixième position des NB, avec 4,4%, derrière cinq noms germaniques dont le premier est Guillaume (14,77%).

* Noms bibliques : ils sont très peu nombreux (de 1,4% à 1,7%), et presque tous masculins. Le seul NB relevé dans notre échantillon est Eva, ce qui correspond à la première place d'Adam pour les hommes.

1.3. Noms de création romane.

Ils sont légèrement plus nombreux; plusieurs d'entre eux présentent des connotations chrétiennes, mais les exemples féminins cités (toujours par ordre de fréquence décroissante) sont purement expressifs : Argenti-na (dérivé d'argent); Bien Venue.

2. SOUS L'ANCIEN REGIME.

Les anciens surnoms individuels commencent à se fixer en tant que noms de famille dès le XII^e s. dans notre région, et cette fixation est achevée vers les XIV^e/XV^e s. C'est donc à partir de cette époque qu'il est possible de parler de prénom.

La victoire des NB chrétiens sur les NB germaniques est définitivement acquise au XIV^e siècle : les NS sont maintenant très nombreux, et leur développement, nous l'avons dit, accompagne celui du culte des saints qui prend son essor à partir du XI^e siècle. Il faut cependant noter deux choses : d'une part, il subsiste un petit stock très solide d'anciens noms germaniques (particulièrement pour les hommes); d'autre part, la mode des NS se cristallise assez rapidement autour de certains prénoms très fréquents, ce qui exige l'emploi de différents diminutifs, formes familières, etc. qui évitent les confusions, mais n'apparaissent pas systématiquement dans les textes.

A partir des XIV^e/XV^e siècles, les documents indiquent une relative stabilité dans la fréquence et la répartition des prénoms jusqu'au début du XIX^e siècle, époque vers laquelle la nouvelle baptisée cesse de recevoir systématiquement le prénom de sa marraine. Ainsi, l'éventail des NB tel qu'il est attesté au XVII^e siècle reproduit assez fidèlement celui des deux ou trois siècles précédents⁶. Nous extrayons notre second exemple d'une étude (encore inédite) de l'anthroponymie contenue dans un registre paroissial de la commune de Berville pour les années 1668-9⁷.

Ce registre n'a bien sûr pas l'ampleur des Magni Rotuli et ne fournit que les prénoms de 48 femmes, mais ces données sont néanmoins assez révélatrices. Nous en donnons ici la liste complète (tableau 2), à l'exception d'un nom que nous n'avons pu lire.

NB	nombre	fréq.
Marie	15	31,00%
Anne	4	8,33%
Jeanne	4	8,33%
Catherine	4	8,33%
Françoise	3	6,25%
Marguerite	3	6,25%
Isabeau	2	4,16%
Jacqueline	2	4,16%
Louise	2	4,16%
Madeleine	2	4,16%
Barbe	1	2,08%
Charlotte	1	2,08%
Claude	1	2,08%
Claudine	1	2,08%
Lucasse	1	2,08%
Marie-Madeleine	1	2,08%
Yolen	1	2,08%

Nombre et fréquence des NB féminins à Berville en 1668/1669.

- tableau 2 -

La stabilité de cette répartition est confirmée par le fait qu'elle est pratiquement identique à celle des matronymes du Calvados issus d'un NB. Cette nette prédominance des prénoms d'origine religieuse n'est pas pour nous surprendre si nous considérons qu'elle traduit le développement considérable du culte des saints évoqué précédemment. Nous nous pencherons ici d'une manière plus approfondie sur le cas des dix premiers prénoms, dont la fréquence semble être significative.

LA NORMANDIE
Jeune Fille de LISIEUX



Marie, nom de la Vierge, longtemps tabou durant le Haut Moyen-Age, l'emporte de loin sur tous les autres: Anne, nom de la mère de la Vierge selon la tradition; Jeanne, nom de plusieurs personnages bibliques, mais également féminisation de Jean représentant à la fois Saint Jean-Baptiste et l'apôtre Jean; Catherine, martyre du IV^e siècle; Marguerite, martyre du III^e siècle; Françoise, féminisation de François, qui correspond au culte tardif de Saint François d'Assise (XIII^e siècle), et peut également traduire la popularité du nom royal en vogue au XVI^e s.); Madeleine fait référence au culte de Marie-Madeleine; Jacqueline, sous forme féminisée, à celui de Saint Jacques; enfin, Louise et Isabeau sont doublement motivés : en tant que noms royaux, ils représentent la féminisation de Louis, populaire de Clovis à Louis-Philippe, et Isabelle, soeur de Saint Louis; en tant que noms de saints, ils correspondent aux cultes de Saint Louis et d'Elizabeth, mère de Saint Jean-Baptiste.

Nous trouvons donc parmi les dix premiers prénoms féminins de notre liste la trace d'un petit groupe de sept personnes unies par un lien historique ou familial autour de la figure centrale du Christ : sa mère, sa grand-mère, son prophète et la mère de ce dernier, deux de ses disciples et la plus célèbre de ses converties. En outre, les vies des deux martyres, Sainte Catherine d'Alexandrie et Sainte Marguerite, présentent de frappantes analogies et une totale absence de fondement historique, ce qui les unit dans l'hagiographie imaginaire médiévale, comme le fait le symbolisme de leur nom (respectivement, "pure" et "perle"). L'appellation orientale de Sainte Marguerite, Marina, évoque même une double re-création à partir du radical de Mar-ia --> Mar-ina, Mar-garita. Enfin, Elisabeth / Isabeau établit une dernière relation entre le groupe des "satellites du Christ" et le "couple" royal Saint Louis / Isabeau. Ces dix prénoms sont donc reliés par un système complexe d'associations qui ont toutes participé à leur succès, et que nous rassemblons dans le tableau 3 :

N B	nom de sainte	nom de saint féminisé	NB de la famille royale	relation		
				parentale	histor.	linguist.
MARIE	X		X	X	X	X
ANNE	X		X	X	X	
JEANNE	X	X	X	X	X	
CATHERINE	X		X		X	
MARGUERITE	X		X		X	X
FRANCOISE		X	X			
MADELEINE	X				X	
JACQUELINE		X			X	
ELISABETH	X			X	X	
ISABEAU			X		X	
LOUISE		X	X		X	

Les 10 prénoms féminins les plus fréquents à Berville au XVII^e s.

et leur champ référenciel.

- tableau 3 -

Pour mémoire : analyse étymologique rapide des prénoms de Berville cités :

* noms féminins d'origine biblique :

- égypt. MRY "amer, amertume" -> diminutif aram. Mary-aam (cf. héb. mar "amer", et NP Miriaam) > grec Mariam, Maria > lat. Maria > fr. Marie.
héb. NP Elii-sheva "mon Dieu a juré" -> grec Eleisabet > lat., fr. Elisabeth; Isabeau est la forme francisée d'Isabel, version espagnole du même nom.
héb. NP Hanna (issu de heen "grâce") > lat. Ana (confondu avec le nom des déesses italique Anna Perenna et celtique Ana) > fr. Anne.
héb. gadol "grand" -> mi-gdal "tour de guêt" -> Magdal-a (nom de lieu) -> grec NP Maria hê Magdalenê "Marie de Magdala" > lat. Maria Magdalena > fr. Marie-Madeleine, puis Madeleine. Comme on le voit, ce dernier nom n'a jamais été un NP, mais un surnom indiquant l'origine.

* noms masculins (d'origine biblique) féminisés :

- héb. NP Ya'aqobh, "il (Dieu) supplante" -> lat. Jacobus > fr. Jacques -> diminutif féminin Jacqueline.
héb. NP Yeho-khanaan "Dieu accorde" > Yokhaanaan -> lat. Johannes (fr. Jean) -> fém. Johanna > fr. Jeanne.

* noms féminins d'origine gréco-latine :

- grec barbaros "étranger, barbare" > lat. barbarus "idem" -> NS Barbara > fr. Barbe.
grec NP Hekatê "Hécate" (divinité des enchantements d'origine thrace) -> dérivé (H)ekaterinê / Aikaterinê > lat. Catherina, NS; la forme grecque a été rapprochée, par étymologie populaire, du grec katharos "pur".
grec margaritês "perle" (d'origine sémitique; cf. héb. margaalith, judéo-aram. margalita "perle") -> NS lat. Margarita > fr. Marquerite.
grec ion "violette" -> NP grec Iolê (nom mythologique) -> lat. médiéval Iol-ana, Iol-ena > Yolaine, dont Yolen est une variante. Le nom grec Iolê est étymologiquement identique au latin viola, et donc apparenté à son dérivé français Violette.
lat. claudus "boiteux" -> NP Claudius, fém. Claudia > fr. Claude; diminutif Claud-ine.

* noms masculins (d'origine gréco-latine) féminisés :

- grec Loukas (forme courte probable de Loukanos, "habitant de Lucanie") > lat. et fr. Lucas (NS) -> fém. Lucasse.
bas-lat. franciscus "relatif aux Francs" > NS Franciscus > fr. François -> fém. Françoise.

* noms germaniques (masculins féminisés) :

- NP Hlod-wig "gloire"- "bataille" > bas-lat. Clodovicus > fr. Louis -> fém. Louise.
NP Karlo "mâle" > bas-lat. Carolus > fr. Charles -> diminutif fém. Charl-otte.

Les taux de fréquence des NB à Berville ne peuvent certes représenter à eux seuls la situation de l'anthroponymie féminine française à cette époque. Si la prédominance de Marie et la cristallisation du stock des prénoms autour d'un petit nombre d'unités (Jeanne, Françoise, Anne, Catherine) sont générales, elles le sont dans des proportions variables. Ainsi, dans la Somme, Marie (employé seul ou doublé d'un autre prénom) atteint au milieu du XVIII^e siècle les fréquences ahurissantes de 90%. La fréquence des prénoms à St-Georges-en-Auge tend vers ce chiffre (70-75%) à la fin du XVIII^e s. (1780-1800)⁹. Cette situation n'est pas rare, et perdure jusqu'au début du XIX^e s. dans d'autres régions.

3. LA PERIODE POST-REVOLUTIONNAIRE (XIX° SIECLE).

Une telle réduction du stock anthroponymique rend une explosion inéluctable tôt ou tard, et celle-ci se produit au milieu du XIX° s., sous l'influence conjuguée de la Révolution Française, de la loi du 11 Germinal an XI et du mouvement romantique européen. Le phénomène est si brutal et si dévastateur que de nombreuses monographies ont été consacrées aux noms "rares", "bizarres", "curieux" ou "originaux" qui sont devenus la pierre de touche de l'anthroponymie féminine du XIX° siècle. La majorité de ces études fait apparaître une première vague déferlant après la révolution française et se prolongeant sous le Premier Empire, puis un répit vers les années 1820-1830, enfin une seconde vague, infiniment plus forte que la première, qui prend son essor à partir de 1830 pour venir mourir à la fin du XIX° siècle. Cela signifie que les prénoms "vieux-jeu" de nos grand-mères représentent en fait les derniers échos des outrances de la génération romantique...

Il va sans dire que la notion de "nom curieux" est assez subjective, mais la plupart des auteurs s'accordent sur certains critères, tels que son absence des listes courantes, martyrologes, etc., et la rareté manifeste de l'occurrence. Il est possible de dégager certaines caractéristiques communes de ce flot apparemment disparate de prénoms. En ce qui concerne la forme, on note deux faits frappants : l'usage intensif de certaines finales (-ine, -ie, -a...), et la fréquente recherche d'une orthographe inhabituelle. L'autre facteur d'unité est, paradoxalement, la diversité des sources où cette génération romantique est allée puiser un ahurissant éventail de prénoms : la bible, l'antiquité, le Moyen-Âge, les pays exotiques, la littérature classique et les romans populaires, sans parler de l'imagination créatrice des parents... Tout marque, dans cette première moitié du XIX° siècle, la recherche systématique de l'insolite, et tranche assez violemment avec le conservatisme anthroponymique des siècles précédents ¹⁰.

Nous examinerons successivement deux exemples : les prénoms féminins donnés à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850 d'après le registre des naissances de l'Etat-Civil, et la distribution des prénoms à la fin du XIX° siècle d'après une liste nominative établie pour Ammeville en 1886 ¹¹.

3.1. Les prénoms féminins donnés à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850.

L'ensemble des données figure au tableau 4, où les NB sont listés par ordre chronologique d'apparition.

On remarquera tout d'abord la fréquence très variable de Marie, qui n'atteint plus qu'un taux de 36% pour l'ensemble de la période considérée (contre 70-75% entre 1780 et 1800). En second lieu, l'usage quasi-systématique d'un deuxième et parfois d'un troisième prénom, dans quelques rares cas d'un quatrième (mais pas à Saint-Georges). Enfin, la prolifération du "prénom romantique" tel qu'il a été défini dans les paragraphes précédents.

Nous dégagerons les deux principaux aspects de ces données : d'une part, comme nous l'avons fait remarquer, l'ensemble de ces nouveaux prénoms se caractérise par l'usage de certaines finales très fréquentes et une orthographe à la fois fluctuante et insolite; d'autre part, le choix des prénoms eux-mêmes, issus de sources très diverses, témoigne d'une indiscutable recherche d'originalité, pierre de touche de l'onomastique post-révolutionnaire.

DATE	1er NB	2e NB	3e NB
1801 à 1810	Rosalie Rosalie Melanie	Françoise Desirée Alexandrine	
1811 à 1820	Eugénie Anne Placide Augustine Marie Rosalie Marie Marie Léonie Rôse Marie	Joséphine Léonore Apoline, Appauline Anne Alexandrine Emilie Therese Joséphine Félicité Roszalie	Amynthe
1821 à 1830	Françoise Marie Marie Marie Aspasie	Louise Zoé Eufrasie Aglae Hélène	
1831 à 1840	Felicité Françoise Marie Julie Marie Azeline Locadisse Rosalie, Rozalie Françoisse Jullie Eugénie Marie Pasc(h)alinne, Pasqualinne Victorinne Justine Marie Lisa Hortance Marie Marie Delphine, Delfine Héloïse	Agathe Elise Anne Seleline (pour Séblin ?) Marcelinne Alexandrine Celina Elisa Arthémise Caroline Emelie Azéline Albine Rosalie Alexandrinne Ambroisine Augustine Louise Armandine	Amanda Caroline Amelie Justine Elmire Estère
1841 à 1850	Josephine Marie Marie Clémentine Marie Françoise Marie Leonore	Desirée Eugenie Josephine Adélaïde Eugenie Ambroisine Eugénie Ismerie	Maria

Les prénoms féminins à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850
(par ordre d'apparition)

- tableau 4 -

3.1.1. Quelques caractéristiques formelles.

On relève 56 NB différents pour 50 femmes, mais chacune porte 2 NB en moyenne : on compte un choix de 42 NB en première position, 32 en deuxième et 9 en troisième. Les finales les plus fréquentes sont par ordre décroissant -ine (17 NB, soit 30,3%, + 1 NB en -ina), -ie (12 NB, soit 21,4%, + 1 NB en -ia), -a (5 NB, soit 9%), -ise (4 NB, soit 7,1%, + 1 NB en -isa) et -é(e) (4 NB, soit 7,1%), soit en tout 75% des NB. Les 14 NB (25%) restants ne comportent pas de finale caractéristique.

NB	1	2	3	T
Joséphine	1	3		4
Azéline	1	1		2
Justine	1		1	2
Augustine	1			1
Clémentine	1			1
Delphine	1			1
Pascaline	1			1
Victorine	1			1
Alexandrine		4		4
Ambrosine		2		2
Caroline		1	1	2
Apolline		1		1
Sébline		1		1
Marceline		1		1
Albine		1		1
Augustine		1		1
Armandine		1		1
Celina		1		1
TOTAL	8	18	2	28

Répartition des NB en -ine à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850

- tableau 5 -

NB	1	2	3	T
Marie	18			18
Rosalie	4	2		6
Eugénie	2	3		5
Julie	2			2
Aspasie	1			1
Léonie	1			1
Mélanie	1			1
Emilie		1		1
Emilie		1		1
Eufrasie		1		1
Ismérie		1		1
Amelie			1	1
TOTAL	29	9	1	39

Répartition des NB en -ie à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850

- tableau 6 -

NB	1	2	3	T	NB	1	2	3	T	NB	1	2	T
Lisa	1			1	Héloïse	1			1	Félicité	1	1	2
Céline		1		1	Louise		2		2	Désirée		2	2
Elisa		1		1	Arthémise		1		1	Aglae		1	1
Amanda			1	1	Elise			1	1	Zoé		1	1
Maria			1	1	Elisa			1	1				
TOTAL	1	2	2	5	TOTAL	1	3	2	6	TOTAL	1	5	6

Répartition des NB en -a, -ise et -é(e) à Saint-Georges-en-Auge

de 1801 à 1850

- tableau 7 -

NB	1	2	3	T
Françoise	4	1		5
Anne	1	2		3
Léonore	1	1		2
Hortense	1			1
Locadisse	1			1
Placide	1			1
Rose	1			1
Adélaïde		1		1
Agathe		1		1
Hélène		1		1
Thérèse		1		1
Amynthe			1	1
Elmire			1	1
Esther			1	1
TOTAL	10	8	3	21

Répartition des NB sans finale caractéristique
à Saint-Georges-en-Auge de 1801 à 1850

- tableau 8 -

Si les NB en -ine l'emportent numériquement sur les NB en -ie, ces derniers sont néanmoins plus fréquents, étant donné l'emploi encore privilégié de Marie comme premier prénom, ce qui fausse quelque peu les statistiques basées sur la forme des noms. De plus, si l'on ne considère que les premiers prénoms, les plus usités sont, par ordre de fréquence : Marie (36%), Françoise, Rosalie (8%), Eugénie, Julie (4%), puis les 37 autres premiers NB représentés chacun une fois dans cette position. La grande majorité des prénoms "romantiques" viennent en 2° ou 3° position, et certains y tiennent là une place privilégiée : Alexandrine représente 12,5% des 2° NB, alors qu'il n'apparaît jamais en première position, Joséphine et Eugénie chacun 9,3%, Anne, Ambroisine, Désirée, Louise et Rosalie 6,25% chacun. Ce phénomène est vraisemblablement dû au fait que le choix du premier prénom, bien que beaucoup plus libre qu'auparavant, n'est pourtant pas entièrement dégagé de certaines traditions familiales (par exemple, la transmission du NB de la marraine). Par contre, la fantaisie et l'imagination des parents peuvent s'exercer sur les 2° et 3° prénoms dont la forme tire moins à conséquence et peut davantage refléter un choix esthétique dépendant d'une mode passagère. Ceci vaut tout particulièrement pour les prénoms dont le premier est Marie.

Parmi les autres particularités formelles de ces NB, nous noterons l'emploi de la diérèse (suite de deux voyelles en hiatus : Adélaïde, Aglaé, Héloïse, Léonie, Léonore, Zoé), de graphies valorisantes, (hellénisantes, à tort ou à raison, ou exotiques, en ph, th, ch, y, H-, z : Joséphine, Delphine; Thérèse, Amynthe, Agathe, Arthémise; Paschaline; Hélène, Hortance, Héloïse; Rosalie, Rozalie, Zoé, Azéline), ainsi que de nombreuses fantaisies et fluctuations graphiques (qui ne sont pas toutes volontaires) : Apoline, Appauline; Rôse; Roszalie, Rozalie; Françoisse; Pasqualine; Jullie; Victorinne, Alexandrinne, Estère, etc.

3.1.2. Diversité des sources.

3.1.2.1. Noms tirés de l'antiquité.

Alexandrine : féminisation d'Alexandre, roi de Macédoine.

Amynte : emploi féminin d'Amynte < Amyntas, nom d'un roi de Macédoine, mais aussi nom de berger virgilien, déjà en faveur dans l'aristocratie au XVIII^e siècle (cf. Tirsa) et personnage possible de roman galant. Prénom également attesté au masculin.

Arthémise : pour Artémise < Artemisia, nom de deux reines d'Halicarnasse (Carie), dont la seconde fut l'épouse de Mausole.

Aspasie : du nom d'Aspasia, la célèbre courtisane de Milet.

Elmire : altération possible d'Elamire, prénom antique remis à la mode à partir du XVII^e s., avec influence possible d'Elvire et d'Almire.

Emilie, Emelie : forme savante d'Aemilia, nom d'une célèbre gens latine.

Hélène : mythique responsable de la guerre de Troie.

Hortanse : variante graphique de Hortense, adaptation savante (et moderne) d'un ancien surnom latin Hortensius, -a <- hortus, "jardin".

3.1.2.2. Noms bibliques.

Anne : nom traditionnel de la mère de la Vierge.

Elise, Elisa, Lisa : féminisation d'Elisée, nom de prophète hébreu; souvent rattaché (à tort) à Elisabeth.

Estère : variante orthographique d'Esther, épouse d'Assuérus.

Joséphine : féminisation de Joseph (de Nazareth).

Marie, Maria : nom de la Vierge.

3.1.2.3. Hagionymes.

Il s'agit de noms de saintes ou de NS féminisés, dont on a tiré de nombreux dérivés. Le goût prononcé pour le saint ou la sainte obscure, au nom exotique ou évocateur, est caractéristique du milieu du XIX^e s.

* noms de saintes gréco-latines :

Agathe : Agatha, sainte sicilienne (Catane) du III^e s.

Aglaré : sainte romaine du IV^e s.

Albine : Albina, martyre lutécienne.

Apoline, Appauline : variantes d'Apolline, nom d'Apollina ou Apollinaria, martyre d'Alexandrie.

Céline : latinisation de Céline < Caelinia (de caelus, "ciel"), nom d'une sainte du V^e s.

Eugénie : Eugenia, martyre romaine.

Eufrasie : Euphrasia, religieuse d'Alexandrie, III^e/IV^e s.

Julie : Julia, nom de deux saintes des III^e et V^e s.

Justine : Justina, nom de sainte du III^e/IV^e s.

Locadisse : nom dérivé de Leocadia, martyre à Tolède au IV^e s.

Rosalie : Rosalia, nom de sainte italienne (XII^e s.), issu de rosa "rose".

Sebline : forme diminutive de Sébile < sibylla, la sibylle ayant été considérée comme une prophétesse du Christ et intégrée à l'hagiographie médiévale.

Thérèse : nom de plusieurs saintes (dont Sainte-Thérèse d'Avila, XVI^e s.), du latin ecclésiastique Teresia, d'origine discutée; d'abord répandu en Espagne à partir du XI^e s.

Zoé : nom de deux martyres romaines.

* noms de saints féminisés :

Amanda : d'Amand, nom de plusieurs saints dont un évêque de Bordeaux (V° s.).
Ambrosine : d'Ambroise, forme savante du nom d'Ambrosius, archevêque de Milan au IV° s.
Augustine : d'Augustin < Augustinus, Père de l'Église du IV° siècle.
Clémentine : de Clément (nom de nombreux papes dont Clément I, Ier siècle) ou de l'obscur saint Clémentin.
Françoise : du nom de saint François d'Assises.
Léonie : de Léon, nom de plusieurs papes, dont Léon de Grand (V° s.).
Ismérie : variante probable d'Usmérie, dérivé d'Ursmer, saint local du Hainaut belge.
Marceline : de Marcellus, nom de deux saints (IV° et V° s.) ou Marcellinus (pape et martyr du III°/VI° s.).
Mélanie : de Melanius, nom de saint du VI° s. (évêque de Rennes).
Placide : de Placidus, bénédictin italien du VI° s.
Victorine : de Victor (saints aux II°, III° et V° s.) ou Victorinus, martyr du IV° s.

3.1.2.4. Créations romanes.

Désirée : nom expressif évident.

Félicité : nom expressif.

Pascaline : nom dérivé de celui de la fête de Pâques.

Rose : nom de fleur; de création médiévale, il a été remis à la mode grâce au calendrier révolutionnaire.

3.1.2.5. Anciens noms d'origine germanique.

Le goût romantique pour le monde médiéval se manifeste également par la reprise d'anciens NP germaniques, soit sous leur forme évoluée, soit, le plus souvent, sous leur forme savante ou semi-savante.

Adélaïde : forme savante d'Adel(h)aidis < adal-haid- "noble"- "bruyère" (cf. Adelais / Aelis au § 1.).

Amélie : forme savante d'Amalia, d'un radical obscur amal-.

Armandine : féminisation d'Armand, variante de Harmand < Hard-man- "dur"- "homme".

Azéline, Zéline : réintroduction d'Azel(l)ina < Azela < adal- "noble" (cf. Acelina au § 1.).

Caroline : forme savante de Carolina, diminutif du bas-lat. Carolus < germ. Karlo "mâle".

Héloïse : réfection de l'a.f. Helois < Hail-wid-is "salut/sain"- "large", par ajout d'une terminaison féminine romane (cf. Helouis au § 1.1.).

Louise : féminin de Louis, forme évoluée du bas-lat. Clodovicus < Hlod-wig- "gloire"- "bataille" (cf. Louise au § 2.).

3.1.2.6. Origines diverses

Delphine, Delfine : forme savante de Dauphine, féminin de Dauphin, prénom expressif médiéval issu de delphinus "dauphin".

Léonore : forme abrégée (refaite sur le radical de Léon) d'Eleonore, version anglaise d'Aliénor, nom occitan d'origine inconnue.

Lorsque l'on examine la masse des NB du XIX° s., on ne peut manquer de remarquer la grande proportion de formes dérivées (finales en -ine, -a, -ia, -ie, etc.). De ce fait, une plus grande proportion de prénoms féminins se trouvent marqués comme tels, par opposition à Madeleine, Nicole ou Isabeau. On peut voir là un indice de la place socialement dépendante de l'homme (exprimée par la dérivation) qui était celle de la femme dans la bourgeoisie du XIX° siècle, et son assimilation à un auxi-

liaire inférieur (d'où l'usage répété du diminutif) parfois purement décoratif (préciosité, recherche de la forme). Certes nous ne prétendons pas ériger ces quelques remarques en théorie, mais il ne semble pas absurde de voir une adéquation momentanée entre un stock anthroponymique en pleine expansion et la domination économique et sociale d'une classe sociale dont le XIX^e siècle constitue l'apothéose.

Ceci dit, il serait injustifié de limiter à cette seule cause le développement du nom "curieux" ou "exotique". Le phénomène se manifeste dans toutes les couches de la population, dans le milieu paysan et ouvrier comme dans la bourgeoisie, et si l'imitation a pu jouer un rôle, celui de la littérature populaire, fertile créatrice de noms d'héroïnes, n'est pas négligeable. Le dépouillement systématique de l'anthroponymie de la Bibliothèque Bleue, par exemple, et la comparaison avec les prénoms féminins donnés à cette période risque fort de produire des résultats troublants. Plus généralement, la littérature romantique, recherchant fréquemment l'exotisme, remettant en valeur la civilisation médiévale, et manifestant son penchant pour le bizarre, fut le moteur idéal de cette tendance.

Enfin, il n'est pas impossible de considérer que le nom personnel fut également perçu comme un luxe à la portée de tous, l'un des seuls sans doute que pouvait se permettre une famille pauvre. Un nom mystérieux aux consonances agréables fournit inévitablement un peu de rêve et de richesse intérieure, ainsi qu'un sentiment de différence et d'individualité, à celle qui le porte. Il est remarquable que la plupart de ces prénoms ne se transmettent pas, mais se renouvellent de génération en génération. Ils procèdent d'une mode qui favorise l'usage non pas de certains prénoms (mode à contagion) mais de certains types de prénoms (ce qui respecte l'indépendance du choix). Ces dernières remarques paraissent justifier le succès spectaculaire de ce type d'anthroponyme parmi les classes défavorisées.

3.2. Les prénoms féminins à Ammeville en 1886.

Nous proposons ce dernier relevé sans beaucoup de commentaires (qui seraient quelque peu répétitifs), afin de donner un exemple de l'évolution locale des prénoms féminins à la fin du XIX^e siècle.

La liste nominative étudiée ¹¹ a fourni 142 prénoms féminins, dont 3 n'apparaissent qu'en seconde position. Il n'y a en tout que 5 occurrences d'un second prénom (mais peut-être l'état-civil n'a-t-il pas été noté au complet).

Les statistiques qui suivent ne concernent que les prénoms de premier ordre :

24,5% (34 occurrences) : Marie.

4,3% (6 occurrences) : Augustine

2,9% (4 occurrences) : Albertine, Blanche, Justine, Louise.

2,1% (3 occurrences) : Angelina, Armandine, Céline.

1,4% (2 occurrences) : Adrienne, Amélie, Anne, Berthe, Céline, Clémence, Clémentine, Delphine, Elise, Emilie, Emilienne, Eugénie, Jeanne, Lucie, Marthe, Rose, Sidonie, Victoire, Victorine.

0,7% (1 occurrence) : Adèle, Adeline, Agathe, Alézitine, Alice, Aline, Alphonsine, Anastasie, Angèle, Angéline, Arseline, Athénaïse, Célestine, Césarine, Charlotte, Désirée, Eglantine, Elisa, Elisabeth, Emma, Eveline, Félicité, Françoise, Henriette, Irma, Joséphine, Léa, Léontine, Maria, Mathilde, Médule, Mélanie, Ménastine, Noémie, Rosalie, Yvonne.

En seconde position, on note une occurrence d'Aimée, Anne, Félicie, Léonie et Victoire.

4. CONCLUSION.

Nous avons sélectionné, dans ce bref tour d'horizon des NB féminins normands, quelques périodes privilégiées démontrant qu'il existe un rapport très étroit entre mode des prénoms et évolution de la société : la Normandie féodale, issue du bouleversement politique et social provoqué entre autres par plusieurs vagues d'invasions germaniques (saxonne, franque, scandinave), utilise un système presque exclusivement germanique. Au renouveau de l'activité des abbayes et du culte des saints correspond la lente élimination des NB germaniques au profit des NB issus de noms de saints. Enfin, l'époque post-révolutionnaire manifeste un rejet partiel de la tradition doublé d'un individualisme anthroponymique issu de la période romantique, où refléorissent l'amour de l'insolite, la recherche de l'exotique et la passion Viollet-le-Ducienne pour le Moyen-Age restauré selon le goût du jour. Ces variations sont particulièrement bien traduites par les fluctuations du NB Marie, qui passe d'une fréquence de 0% aux XII^e/XIII^e siècles à 31% au XVII^e, puis culmine à près de 75% à la fin du XVIII^e siècle, avant de chuter progressivement à 36% puis 24,5% au cours du XIX^e siècle.

Les variations au XX^e siècle sont plus difficiles à étudier, étant donné que les registres d'Etat-Civil ne peuvent être consultés que par les membres de la famille concernée. Néanmoins, nous tenterons, par le biais de différents autres documents, d'en donner un aperçu dans un prochain article.

Notes

=====

- 1 : cette étude est une version modifiée et enrichie de notre article "L'anthroponymie féminine dans le Calvados", in ONOMATA XI, 1987, Athènes, pp. 128-136.
- 2 : LECHAUDÉ-D'ANISY et A. CHARMA, Magni Rotuli Scaccarii Normanniae, in Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, tt. XV (1845) et XVI (1852).
- 3 : Dominique FOURNIER, "Aux sources de l'anthroponymie normande : les noms de personnes attestés dans les Magni Rotuli Scaccarii Normanniae", à paraître dans les Actes du XIX^e congrès international de linguistique et de philologie romanes (Saint-Jacques de Compostelle, septembre 1989).
- 4 : Michel LE PESANT, "Les noms de personnes à Evreux du XII^e au XIV^e siècle", in Annales de Normandie VI, n^o 1, janvier 1956, pp. 47-74.
- 5 : le changement de finale est purement graphique et artificiel; il s'agit dans les deux cas de latinisations de noms germaniques, munies de désinences postiches.
- 6 : V. en particulier (pour la Normandie) Fernand LECHANTEUR, "Les prénoms à Agon pendant trois siècles", in Mélanges de philologie romane offerts à Karl Michaelsson, Göteborg, 1952, pp. 295-310.
- 7 : Registre des Baptistaires mortuaires et Mariages de la paroisse de Berville Annexe de St Pierre sur dive pour l'an qui commencera en janvier mil six centz soixante et huit, archives communales de Berville.
- 8 : A. DELIGNERES, "Prénoms curieux de deux communes de la Somme", in Nos patois du Nord n^o 4, janvier 1961, pp. 24-29; Marcel COHEN et André GUERINEAU, "Etude préliminaire sur les prénoms à Fressine (Deux-Sèvres)", in Onomastica, 1, 1947, pp. 241-244.
- 9 : Archives Communales de Saint-Georges-en-Auge, registres d'Etat-Civil.
- 10 : pour une analyse générale du phénomène en France, V. Dominique FOURNIER, Aspects de l'anthroponymie féminine en France, Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1990 (sous presse).
- 11 : Archives Communales d'Ammeville, liste nominative établie le 29 juin 1886.

-----oOo-----

QUELQUES RECETTES DE MEDECINE POPULAIRE
AU XVIIIème SIECLE
D'APRES LE MANUSCRIT DE GUILLAUME COUSIN

Lors de l'exposition "L'Art de soigner en Pays d'Auge", (Foyer Rural Le Billot 22 mai-18 septembre 1988), nous avons déjà présenté quelques recettes de médecine populaire tirées d'un cahier tenu par Guillaume Cousin, de Pont-Audemer, en 1731. Ce manuscrit nous avait été obligeamment prêté par M. Michel COTTIN.

Commençons par un antidote capable de vous soulager de tous les maux.

ANTIDOT

20 grains de saffran
1 demy gros (1) de camphre
1 gros de vitriole
3 gros de compros (?) blanc
1 petit pot d'eau de vie
Le tout dans 3 pots d'eau de rivière
infusés ensemble , cela est bon pour tous les maux.

POUR LES BOUTONS DU VISAGE

Prenez un oeuf frés, le mettre avec la coque dans de for bon vinaigre, puis le retirée et mettée dans le dit vinaigre la grosseur d'une noix de soufre pillée et noué dans un linge aussy l'espace de vingt quatre heures et puis appliquée du dit vinaigre avec un linge sur les rougeurs et boutons du visage.

POUR LA FIEVRE

L'on guery en appliquant sur l'échine du dos un harang blan fandu par le millieu, la teste placée en bas et la queue en hos.

REMEDE POUR LES ENFANTS QUI ONT DES VERS

Prenez deux gros de rapure de bois de cerf, 2 gros de semen contra, les faire bouillir ensemble dans deux verres d'eau jusqu'à diminution de moitié et à petit bouillon. On le passera ensuite dans un linge.

(1) gros: unité de poids représentant environ 72 grains d'orge.

Memorie pour l'année

~~1730~~

1731

a parthenans a guillaume

Cousin

Du pontcaudemer 1731

Saignis de tous sorte

D'Esprece à l'espreue

traduit des Ecrit de furs mon

Pere Guillaume Cousin

par moy En l'année

1740

M. COTTIN

de Lisieux

Après quoi on mettra à fondre deux gros de tablette de citron avec one once de sucre. On mettra bien le tout ensemble afin que le tout s'incorpore. Une personne de douze ans peut prendre le tout sans crainte, une de six la moitié, de trois ans à proportion.

Il n'y a aucun péril, le remède est très doux une heure après un bouillon. Ce remède se garde longtemps la bouteille étant bien bouchée et quand on en donne bien battre la bouteille auparavant.

TRAITEMENT DE LA GALE

Le meilleur remède connu jusqu'à présent contre la gale est le soufre pris intérieurement et extérieurement. On en prépare de la manière suivante, un onguent, dont on frotte les parties affectées.

Prenez de fleurs de soufre, deux onces
De sel d'ammoniac réduit en poudre très fine, deux gros
De sain-doux, ou beurre, quatre onces
Méllez intimement toutes ces substances ensemble, ajoutez un scrupule (1) ou un demi-gros d'essence de citron pour en ôter l'odeur désagréable.

On prend gros comme une noix de muscade de cet onguent dont on frotte chaque partie malade. On attend que la personne soit au lit et on réitère ce frottement deux ou trois fois par semaine.

Il sera bon avant que de commencer ce remède de saigner et purger le malade. Il faut encore que pendant l'usage de l'onguent, le malade prenne soir et matin, dans un peu de thériaque autant de fleurs de soufre et de crème de tartre pour lui tenir le ventre libre.

Comme en général, on a de l'aversion pour l'odeur du soufre, au lieu de cette substance, on peut user de la poudre de racine d'hellébore dont on fait un onguent de la même manière qu'avec le soufre et cet onguent d'hellébore guérira également de la gale.

REMEDE CONTRE LA GOUTE

Prenez farine de riz, une livre
Levain de bière, 4 onces
Muriate de soude, 2 onces

Faites en un cataplasme épais et appliquez le à la plante des pieds que vous enveloppez d'une flanelle bien chaude.

Vous répéterez cette application de 12 heures en 12 heures. Lavez ensuite le pied avec de l'eau chaude, du savon commun.

Nota: il faut se tenir bien chaudement.

Autre: farine de graine de lin qui doit être très épais, très chaud, qu'on arrose d'une liqueur spiritueuse mellés deil recouvre toute la jambe, on ne le renouvelle qu'au bout de 24 heures.

(1) scrupule: unité de poids équivalent à 24 grains d'orge

CONTRE LA PIERRE

Il dit que rapor d'un chirurgien, pour faire fondre la pierre dans la vescie l'émission du séant tou cho de renard fait fondre la pierre ibidem.

POUR EMPECHER LA DOULEUR D'UNE BRULURE

Le jus d'ognon appliqué dessus empêche incontinent la douleur sant qui li reste aucune sicutrice ni marque.

REMEDE POUR L'ASTHME

Il faut prendre:

Une poignée de pulmonaire et autant de pied de lion, autant de bugle, autant de sariette ou senriette, les bien laver et fere bouillir le tout dans deux pos d'eau qui disse la valeur de quatre pintes de Paris pour les réduire à trois pinte et ensuite l'on coule la susdite décoction dans lequel on mettra une livre de miel de Narbonne et l'on fera bouillir le tout et le bien écumer jusqu'à que le tout soit réduit à deux pintes.

Manière de sen servir

Il faux en prendre un verre le matin et un autre deux heures après diner et de meme après le soupée il faux continuer ce remède pandans plusieurs jours.

ONGUENT POUR LES TUMEURS FROIDES

ET AUTRES PLAIES DE MEME NATURE

Prendre un carteron de cerure avec une livre d'huile d'olive, le faire bouillir à petit feu et remuer continuellement tanque la cerure soit bien incorporée avec la ditte huile et quel devienne demi couleur un peut brune alors vous it incorporerée demy livre de sire jeaune coupée par petti morchos et le feré bouillir a petti feu et le remuré continuellement avec une espatulle de bois et sitos que le dit onguent sera a bouillir consitamment hotteré du feu et étant demy froit it ajouteré une once de canfre bien en poudre et l'incorporerée en le mettans peu à peu en remuant bien, votre onguent sera fait.

Le "mémoire" de Guillaume Cousin contient des recettes recueillies par plusieurs personnes, peut-être même à des dates différentes. L'écriture, l'orthographe ne sont pas uniformes. Certains remèdes relèvent de la médecine savante de l'époque, d'autres de croyances populaires... Si certains de nos lecteurs possèdent des recettes de médecine populaire, nous serions curieux de les connaître et de les publier.

Jacky MANEUVRIER

REPertoire DES ARTICLES PARUS DEPUIS 1983

PREHISTOIRE

La taille des roches et la fabrication des outils préhistoriques	J,L PIEL-DESRUISSEAUX	N° 15 p 3-12
Rapport du chantier de fouilles Ernes	J,L DRON - G. SAN JUAN	N° 15 p 13-42
Ernes, un habitat temporaire et une tombe collective néolithiques	J,L DRON-G. SAN JUAN	N° 21 p 21-31
Les débuts de l'élevage	J,L DRON-G. SAN JUAN	N°25 p 17-24
1989-1990, l'année de l'archéologie	A. CHANCEREL	N° 28 p 31-32

HISTOIRE ANTIQUE ET MEDIEVALE

La baronnie de Montpinçon	J. MANEUVRIER	N° 1 p 3-5
Les Grandmesnil en Italie	L. COUANDN	N° 4 p 11-17
Hugues de Grandmesnil	J. MANEUVRIER	N° 4 p 5-10
Donation pour que soit célébrée la mort de Guillaume Canu, Notre-Dame de Fresnay, 1223	D. FOURNIER	N° 5 p 13-15
Donation à l'abbaye de St Pierre/Dives, Berville, 1247	D. FOURNIER	N° 5 p 15-17
Donation à Pierre Lefèvre, St Georges en Auge 1297	D. FOURNIER	N° 8 p 44-48
Occupation du sol entre Dives et Vie	C. MANEUVRIER	N° 10 p 3-30
Quelques exemples de mottes castrales dans la région	C. MANEUVRIER	N° 14 p 7-25
Les barons de Grandmesnil	J. MANEUVRIER	N° 14 p 27-31
Les barons de Montpinçon	J. MANEUVRIER	N° 14 p 32-34
Les barons de Courcy	J. MANEUVRIER	N° 14 p 35-41
Le chantier archéologique de l'abbaye de St Pierre/Dives	F. HAVIN	N° 15 p 43-44
Quelques observation à propos des anciennes fortifications de St Pierre/Dives	C. MANEUVRIER	N° 15 p 45-48
Histoire de la famille de Vieux-Pont	C. MANEUVRIER	N° 20 p 7-20
Origine des communes de Montpinçon	C. MANEUVRIER	N° 23 p 11-40
Notre Dame de Fresnay et St Martin de Fresnay	C. MANEUVRIER	N° 24 p 33-39
Recueil de documents historiques sur St Pierre/Dives	C. MANEUVRIER	N° 26 p 68-75
"	C. MANEUVRIER	N° 27 p 66-72
"	C. MANEUVRIER	N° 24 p 40-43
Note sur deux monnaies des Lingons de type Κατεταόγ trouvées à Jort	C. MANEUVRIER	N° 26 p 62-66
Le village et le bourg castral d'Ecots	C. MANEUVRIER	N° 28 p 33-40
La seigneurie du Tilleul	C. MANEUVRIER	

HISTOIRE MODERNE - XVIIIème et XIXème siècles

La fabrique de Notre-dame de Fresnay	J. MANEUVRIER	N° 1 p 9-13
Assassinat d'un milicien à Montpinçon en 1763	J. MANEUVRIER	N° 2 p 30
La constitution civile du clergé dans le canton de St P/D	C. MANEUVRIER	N° 2 p 23-29
Marque d'un fabricant de toile de Montviette	J. MANEUVRIER	N° 4 p 18
Un abandon d'enfant à Grandmesnil au XVIIIème siècle	J. MANEUVRIER	N° 2 p 30
Demande d'instituteur à St Georges en Auge	J. MANEUVRIER	N° 2 p 31
Une exemption d'impôts à Montpinçon en 1701	J. MANEUVRIER	N° 4 p 43
Un contrat d'apprentissage de cordonnier à St Martin de Fresnay en 1736	J. MANEUVRIER	N° 4 p 43
Cahier de doléances de la paroisse de Bretteville	J. MANEUVRIER	N° 4 p 43-48

La cigogne	B, GRENON	N° 5 p 18
La pêche aux mots croisés	B, GRENON	N° 8 p 51
Allez y, Allizés	B, GRENON	N° 9 p 52-53
La neige	B, GRENON	N° 12 p 61-64
Considération au Billot	B, GRENON	N° 14 p 72
L'Oudon	B, GRENON	N° 16 p 61-68
Le ruisseau	A, BIHOREL	N° 18 p 69
Le crachin	A, BIHOREL	N° 18 p 69
La commission	B, GRENON	N° 20 p 63-64
Du Blé au pain	B, GRENON	N° 24 p 59

NUMEROS ENCORE DISPONIBLES

N° 11 - septembre 1985 - Rues et Ruelles de ST Pierre/Dives	30 F
N° 13 - mars 1986	20 F
N° 16 - décembre 1986	20 F
Du Blé au Pain, catalogue de l'exposition 1986	30 F
N° 18 - juin 1987	
Paysans du Sud Pays d'Auge, catalogue de l'exposition 1987	30 F
N° 22 - L'Art de Soigner en Pays d'Auge, catalogue de l'exposition 1988	30 F
N° 23 - Septembre 1988	20 F
N° 24 - Décembre 1988	20 F
N° 25 - L'Elevage en Pays d'Auge, catalogue de l'exposition 1989	30 F
N° 26 - juin 1989	25 F
N° 27 - septembre 1989	25 F
N° 28 - décembre 1989	25 F

Frais d'envoi : Ajouter 10 F

